



Contrôle de performance
Règlement des concours
d'élevage de la race
Selle Français
2024

Mise à jour le 09/08/2024

Table des matières

1 Dispositions générales	1
1.1 Objectifs des concours d'élevage et de caractérisation.....	2
1.2 Définitions.....	2
1.1.1. Connaissance du présent règlement.....	2
1.2.1 Engageur.....	2
1.2.2 Personne responsable.....	2
1.2.3 Propriétaire.....	3
1.3 Organisation des épreuves.....	3
1.3.1 Agrément et Délégation.....	3
1.3.2 Calendrier.....	4
1.3.3 Organisation.....	4
1.3.4 Jury et jugement.....	5
1.4 Gestion des épreuves.....	6
1.4.1 Engagements.....	6
1.4.2 Engagements terrain et rattrapage.....	6
1.5 Droits de participation.....	7
1.5.1 Conditions d'admission des animaux.....	7
1.5.2 Conditions d'admission du présentateur et du cavalier.....	8
1.5.3 Conditions de qualifications.....	8
1.5.4 Conditions de présentation.....	8
1.6 Les classements.....	9
1.7 Encouragements.....	10
1.7.1 Encouragements et aides.....	10
1.7.2 Éligibilité aux encouragements.....	10
1.8 Données personnelles.....	11
1.9 Bien-être animal et contrôle de médication.....	11
1.9.1 Les dispositions relatives au bien-être animal.....	11
1.9.2 Contrôle de médication.....	13
1.10 Caractérisation sous toutes ses formes.....	13
1.11 Les sanctions.....	13
2 Circuit femelles Selle Français de 2 et 3 ans	14
2.1 Qualificatives femelles Selle Français.....	14
2.1.1 Circuits et sections.....	14
2.1.2 Ateliers et coefficients.....	14
2.1.3 Déroulement des épreuves.....	14
2.1.4 Résultats, classements et rappels.....	15
2.2 Finale nationale : l'Evènement Femelles Selle Français de 2 & 3 ans.....	16
2.2.1 Conditions de qualification.....	16
2.2.2 Ateliers et coefficients.....	16
2.2.3 Déroulement Des Épreuves.....	16
2.2.4 Bonification Lignée Maternelle.....	17
2.2.5 Résultats, classements et rappels.....	17

3	Circuits mâles Selle Français de 2 et 3 ans	18
3.1	Sélection et approbation des mâles de 2 ans.....	18
3.1.1	Les épreuves qualificatives	18
3.1.2	Le Championnat des étalons de 2 ans	20
3.2	Sélection et approbation des mâles de 3 ans.....	22
3.2.1	Les épreuves qualificatives	22
3.2.2	Le testage des mâles de 3 ans.....	24
4	Concours de foals Selle Français et de poulinières suitées	28
4.1	Qualificatives foals Selle Français.....	28
4.1.1	Circuits et sections	28
4.1.2	Ateliers et coefficients	28
4.1.3	Déroulement des épreuves	28
4.1.4	Résultats, classements et rappels.....	29
4.2	La finale nationale : le championnat de France des foals Selle Français.....	29
4.2.1	Conditions de qualification.....	29
4.2.2	Ateliers et coefficients	29
4.2.3	Déroulement des épreuves	29
4.2.4	Résultats, classements et rappels.....	30
4.3	Concours complémentaires foals.....	31
4.3.1	Circuits et sections	31
4.3.2	Ateliers et coefficients	31
4.3.3	Déroulement des épreuves	31
4.3.4	Résultats, classements et rappels.....	32
4.4	Les poulinières.....	32
4.4.1	Circuits et sections	32
4.4.2	Ateliers et coefficients	32
4.4.3	Déroulement des épreuves	32
4.4.4	Résultats, classements et rappels.....	33
5	Circuit des 3 ans sport Selle Français	34
5.1	Les concours locaux 3 ans sport Selle Français	34
5.1.1	Circuits et sections	34
5.1.2	Ateliers et coefficients	34
5.1.3	Déroulement des épreuves	35
5.1.4	Résultats, classements et rappels.....	36
5.2	Les concours régionaux 3 ans sport Selle Français	37
5.2.1	Les conditions de qualification.....	37
5.2.2	Circuits et sections	37
5.2.3	Ateliers et coefficients	37
5.2.4	Déroulement des épreuves	38
5.2.5	Résultats, classements et rappels.....	39
5.3	Finale nationale	40
5.3.1	Conditions de qualification.....	40
5.3.2	Ateliers et coefficients	40
5.3.3	Déroulement des épreuves	40
5.3.4	Résultats, classements et rappels.....	41

6	Circuit des Espoirs du complet 3 ans CCE	42
6.1	Les concours qualificatifs Selle Français.....	42
6.1.1	Circuits et sections	42
6.1.2	Ateliers et coefficients	42
6.1.3	Déroulement des épreuves	43
6.1.4	Résultats, classements et rappels.....	44
6.2	Les Espoirs du complet – Finale nationale.....	45
6.2.1	Conditions de qualification.....	45
6.2.2	Ateliers et coefficients	45
6.2.3	Déroulement des épreuves	45
6.2.4	Résultats, classements et rappels.....	47
7	Circuit Selle Français Dressage.....	48
7.1	Les concours qualificatifs	48
7.1.1	Circuits et sections	48
7.1.2	Ateliers et coefficients	49
7.1.3	Déroulement des épreuves	49
7.1.4	Résultats, classements et rappels.....	49
7.2	Les Espoirs du dressage – finale nationale.....	50
7.2.1	Circuits et sections	50
7.2.2	Conditions de participation	50
7.2.3	Ateliers et coefficients	51
7.2.4	Déroulement des épreuves	51
7.2.5	Sélection approbation mâles de 3 ans.....	52
7.2.6	Résultats, classements et rappels.....	52

Annexes

Annexe 1 : labellisation des poulinières

Annexe 2 : inscription Selle Français à titre initial

Annexe 3 : note d'orientation du jugement des mâles en commission d'expertise

Annexe 4 : évaluation des lignées maternelles

Annexe 5 : schémas des dispositifs

Annexe 6 : programme d'encouragement Selle Français

Glossaire

AA : Anglo-Arabe

AQPS : Autre Que Pur-Sang

AR : Pur-Sang Arabe

ARE : Association Régionale d'Éleveurs

CA : Conseil d'Administration

CCE : Concours Complet d'Équitation

CIC : Concours International de Complet

CIR : Concours Inter-Régional

CSAN : Cheval de Sport Anglo-Normand

CSO : Compétition de Saut d'Obstacles

DS : Demi-sang Arabe

FD : France Dressage

FEI : Fédération Equestre Internationale

FFE : Fédération Française d'Équitation

ICC : Indice de performance Concours Complet

IDR : Indice de performance Dressage

ISO : Indice de performance Saut d'Obstacle

ITI : Inscription à Titre Initial

OC : Origine Constatée

ONC : Origine Non Constatée

PACE : Prime d'Aptitude à la Compétition Equestre

PGA : Programme Génétique Avenir

PS : Pur-Sang

RGPD : Règlement Générale sur la Protection des Données

SF : Selle Français

SFO : Selle Français Originel

SHF : Société Hippique Française

SIRE : Système d'Information Relatif aux Equidés

TR : Trotteur Français

WBFSH : *World Breeding Federation of Sport Horses* ; Fédération Mondiale des Stud-Books de Chevaux de Sport

1 Dispositions générales

Le Stud-Book Selle Français est un Organisme de Sélection qui a pour mission de réaliser le Programme de Sélection dans lequel sont fixées les règles de sélection de la race et du Contrôle de Performance qui le caractérise.

Les résultats de contrôle de performance et les données zootechniques associées lui appartiennent par principe pour notamment l'évaluation génétique et les projets de recherche. Ce contrôle de performance est notamment réalisé via les concours d'élevage et de caractérisation sur lesquels porte ce règlement.

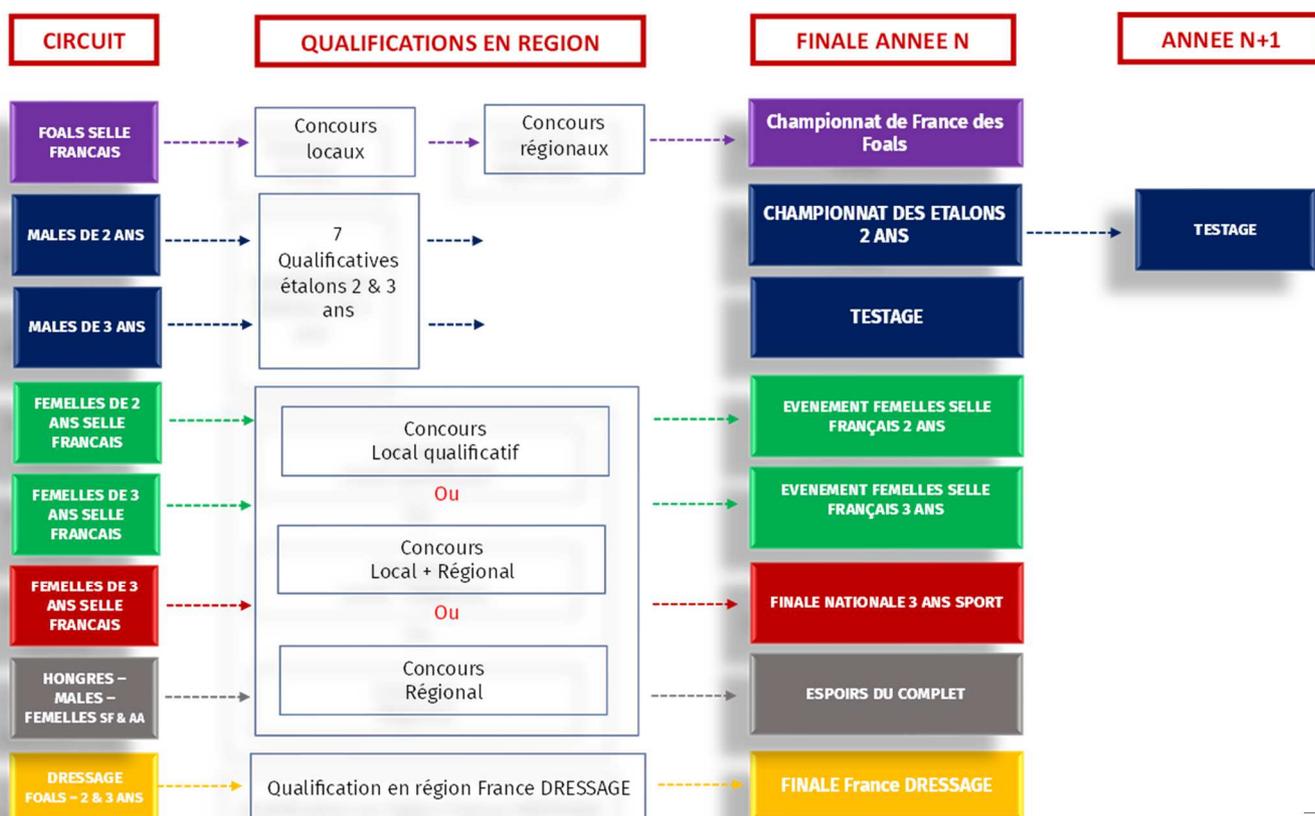
Les concours d'élevage Selle Français s'organisent autour des circuits suivants :

- Le circuit des foals SF (poulinières)
- Le circuit des Femelles de 2 ans et 3 ans
- Le circuit des Mâles de 2 et 3 ans
- Le circuit des 3 ans Sport
- Le circuit des Espoirs du Complet
- Le circuit Dressage : foals, 2 ans, 3 ans mâles et femelles (en partenariat avec France Dressage)

Le présent règlement concerne également :

- Le testage des mâles de 3 ans
- Les approbations des étalons de 4 ans et plus
- Les labellisations de poulinières et les inscriptions à titre initial, conformément au règlement technique du Livre généalogique de la race Selle Français.

Les concours de race Selle Français sont organisés selon le règlement technique du Livre Généalogique de la race Selle Français. Le schéma ci-dessous résume l'ensemble de ces circuits :



1.1 Objectifs des concours d'élevage et de caractérisation

Les concours d'élevage et de caractérisation des équidés sont des manifestations publiques ayant les objectifs suivants :

- Mettre en valeur les équidés dans un but de sélection,
- Caractériser les équidés selon les objectifs déterminés du programme de sélection du Stud-Book Selle Français dans le cadre de son contrôle de performance,
- Attribuer des qualifications aux équidés,
- Inciter à la formation du jeune cheval afin de faciliter sa mise en marché,
- Favoriser les lieux de rencontre des acteurs de la commercialisation,
- Contribuer à la promotion de la race Selle Français.

Ils peuvent être organisés sur des lieux publics ou privés, par le Stud-Book Selle Français ou les associations représentatives d'éleveurs en région ayant reçu délégation de la SHF pour la mise en œuvre du contrôle de performance sur leur territoire.

1.2 Définitions

1.1.1. Connaissance du présent règlement

Sont réputés connaître le présent règlement et se soumettre sans aucune réserve aux dispositions qu'il renferme et aux conséquences qui en découlent, tous les usagers des épreuves d'élevage et de caractérisation, notamment :

- Toute personne qui engage ou présente un cheval dans une épreuve d'élevage Selle Français,
- Toute personne soignant ou étant responsable d'un cheval engagé dans ces épreuves,
- Toute personne physique ou morale, ayant une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé dans une épreuve d'élevage Selle Français ou y prenant part,
- Les organisateurs,
- Les juges du Stud-Book Selle Français.

1.2.1 Engageur

Est considéré comme engageur à une épreuve d'élevage Selle Français, le titulaire d'un compte SHF ouvert sur le site www.shf.eu et ayant engagé un cheval dans cette épreuve.

En engageant sur les épreuves Selle Français sur www.shf.eu, l'engageur reconnaît avoir lu et accepté ce règlement s'appliquant aux épreuves le concernant.

1.2.2 Personne responsable

La personne responsable du cheval est le concurrent qui présente, monte ou longe le cheval. La personne responsable est dans l'obligation de prendre toutes mesures permettant de s'assurer du respect de ce règlement.

Cette responsabilité n'exclut pas la mise en cause de toute autre personne physique ou morale ayant contrevenu à quelques titres que ce soit aux dispositions du présent règlement.

1.2.3 Propriétaire

Le propriétaire du cheval est la personne physique ou morale enregistrée comme tel au niveau de la base SIRE. Seul un propriétaire reconnu comme propriétaire officiel auprès du SIRE pourra déclarer ses chevaux sur son compte SHF et être identifié comme tel.

1.3 Organisation des épreuves

1.3.1 Agrément et délégation

Le Stud-Book Selle Français est chargé du contrôle de performance pour les animaux participant à son programme de sélection. Dans le cadre des dispositions de l'article 27 du règlement UE 2016/1012, il peut déléguer tout ou partie de la réalisation de son contrôle de performance à un organisme tiers.

Le Stud-Book Selle Français délègue alors la mise en œuvre de ce contrôle de performance en région aux associations représentatives d'éleveurs habilitées. Chacune de ces associations (une par région administrative) peut ensuite disposer de relais sur son territoire pour l'organisation des concours.

Les associations représentatives d'éleveurs reconnues conventionnement avec la SHF pour officialiser la délégation.

Les épreuves d'élevage et de caractérisation SF peuvent ainsi être organisées par :

- Le Stud-Book Selle Français lui-même (OS),
- Une association représentative d'éleveurs en région (ARE),
- Une association locale, désignée par l' ARE et validée par le Stud-Book Selle Français.

L'ensemble de ces organismes dispose d'un compte sur le site www.shf.eu pour la gestion des concours. Elles sont reconnues par la SHF et le Stud-Book Selle Français pour :

- Coordonner le calendrier des concours d'élevage et de caractérisation,
- Organiser ces concours sur le plan matériel selon le « Cahier des charges Organisateur » consultable sur le site www.formationsf.fr,
- Enregistrer les éléments de caractérisation et les résultats et les transmettre à la base de données SHF chargée de leur centralisation et de leur sécurisation.

Liste des associations représentatives d'éleveurs en région (A.R.E.) :

- ADECSIF - Association des Eleveurs de Chevaux de Selle d'Ile de France : www.adecsif.fr
- AECCP - Association des Eleveurs de Chevaux, des Cavaliers et des Propriétaires www.aeccp-cheval.net
- AECVL - Association des Eleveurs de Chevaux de Selle du Centre Val de Loire : www.aecvl.com
- Cheval Bourgogne AECSB - Fédération des Eleveurs de Poneys et Chevaux de Sport de Bourgogne Franche-Comté : federation.eleveursport.bfc@gmail.com
- Cheval Normandie : www.cheval-normandie.fr
- Cheval Grand Est : www.cheval-grandest.com
- Cheval Pays de la Loire : www.cheval-pdll.fr ; contact.chevalpdll@gmail.com
- FEDEB - Fédération Régionale des Eleveurs de Chevaux de Sport de Bretagne : www.fedeb.com
- Éleveurs équins PACA : www.eleveursequinspaca.fr
- SHF Auvergne-Rhône-Alpes : shfauvergnerhonealpes@gmail.com
- SHF Nouvelle-Aquitaine : shf.nouvelleaquitaine@gmail.com
- SHF Occitanie : shfoccitanie@free.fr

1.3.2 Calendrier

Le calendrier des concours d'élevage Selle Français est disponible chaque année sur :

- Le site www.shf.eu,
- Le site www.sellefrancais.fr.

Il est défini en concertation avec le Stud-Book Selle Français et mis à jour par les organismes proposant les concours.

1.3.3 Organisation

Seuls les concours enregistrés sur le site de la SHF sont considérés comme officiels et entrent dans le contrôle de performance défini par le Stud-Book Selle Français.

Chaque président de l'association organisatrice de concours est responsable :

- De la publication du concours

La création du concours est à la charge de l'association organisatrice qui doit ouvrir le concours et renseigner les informations associées sur le site www.shf.eu.

Les associations organisatrices qui disposent d'un agrément du Stud-Book Selle Français doivent proposer les épreuves présentées dans le présent règlement, enregistrées sur le site www.shf.eu et selon les dispositions réglementaires du Stud-Book Selle Français.

Une fois le programme arrêté, il est publié sur le site www.shf.eu et porté à la connaissance des éleveurs par tous les moyens utiles.

- De l'obtention des autorisations administratives et de la police du concours

Sous réserve des attributions des Préfets et des maires, les concours enregistrés sur le site www.shf.eu sont considérés « sous tutelle ». L'inscription du concours sur le site tient lieu de « déclaration de rassemblement ». L'inscription des engagés sur le concours tient lieu de registre entrées-sorties.

- De l'organisation matérielle du concours

Selon les modalités du « cahier des charges organisateurs » du Stud-Book Selle Français (consultable sur www.formationsf.fr).

- De l'enregistrement des résultats

Les résultats doivent être saisis sur le site dédié et remontés vers la base de données SHF par voie électronique. Cela concerne notamment l'enregistrement et la validation des engagements terrain (quand ils sont autorisés).

Les résultats doivent ensuite être validés maximum 15 jours après la fin du concours afin d'être rendus disponibles aux éleveurs. Les encouragements ne pourront être versés que si les résultats ont été validés et publiés.

1.3.4 Jury et jugement

Les droits et devoirs des Juges Selle Français sont précisés dans le Règlement des Juges Selle Français (consultable sur www.formationsf.fr).

1.3.4.1 Désignation du jury

Les jurys seront composés à l'avance et constitués autant que faire se peut de trois juges et à minima de deux juges par atelier.

Le jury doit être composé, autant que faire se peut, au minimum d'un juge national pour les concours locaux et régionaux.

Sur les concours locaux et régionaux : la désignation du jury et de son président est de la responsabilité du président de l'association organisatrice du concours conjointement avec le coordinateur régional.

Sur les finales nationales : la désignation du jury et de son président est de la responsabilité du président du Stud-Book Selle Français et du président des juges.

Le jury est sélectionné parmi les juges reconnus par le Stud-Book Selle Français. La formation des jurys est assurée par le Stud-Book Selle Français.

1.3.4.2 Devoirs du jury

Les membres du jury doivent être en tenue correcte et identifiée Selle Français.

Ils seront particulièrement vigilants à montrer l'exemple, dans l'attitude et dans la tenue officielle qu'ils revêtiront.

Les membres du jury ne peuvent pas officier dans une épreuve où sont engagés des animaux dont ils sont naisseurs, propriétaires ou formateurs.

1.3.4.3 Evaluation et jugement

Le jury évalue les animaux dans les différentes épreuves, tests ou ateliers au besoin. Les chevaux sont expertisés selon les dispositions du présent règlement.

Les grilles de notation du Stud-Book Selle Français sont utilisées sur l'ensemble du territoire national (consultables sur www.formationsf.fr).

1.3.4.4 Le président de jury

La présidence du jury est désignée par l'association organisatrice en concertation avec le coordinateur régional. Elle sera en priorité attribuée à un juge national du corps des juges Selle Français ou au coordinateur régional. Le président du jury est chargé de faire appliquer sur le terrain le présent règlement. C'est lui qui est qualifié pour accorder d'éventuelles dérogations.

Il est responsable de la conformité technique des dispositifs du concours conformément au présent règlement, assurant ainsi le bon déroulement des épreuves, la sécurité des chevaux et des présentateurs. Avant le début du concours, le président de jury vérifie sur le terrain tous les ateliers :

- Saut en liberté : longueur et sécurité du rond d'Havrincourt, distances entre les obstacles du saut en liberté, construction des obstacles, hauteur des obstacles, qualité du sol...
- Saut monté : disposition des obstacles sur l'aire d'évolution, construction des obstacles (pied, encadrement, forme pour les obstacles fixes...), hauteur des obstacles...
- Allures montées : dimension de l'aire d'évolution et de l'aire de détente...
- Modèle : aménagement, taille et sol de l'aire de présentation...

Le président de jury peut s'appuyer sur les équipes de terrain pour contrôler et modifier les dispositifs tant que de besoin. Il supervise les tests lorsqu'ils peuvent être organisés.

Le concours ne peut commencer avant cette vérification.

1.3.4.5 Sections

Les chevaux peuvent être répartis en sections, selon l'âge et/ou le sexe. La section OC est toujours à part. La répartition par section est imposée par le Stud-Book Selle Français. Il convient à l'organisateur de se référer au règlement technique spécifique à l'épreuve concernée. Les rappels ont lieu par section.

1.4 Gestion des épreuves

1.4.1 Engagements

L'engageur est seul responsable de son engagement et créera un compte engageur sur www.shf.eu. Les encouragements seront versés sur ce compte si le cheval est éligible. Les conditions d'éligibilité sont définies ci-dessous.

Un droit d'engagement peut être prélevé, au bénéfice de l'organisateur du concours. Il fixe les montants d'engagements HT ainsi que le taux de TVA associé le cas échéant.

Pas d'adhésion obligatoire pour accéder aux épreuves : mise en place d'un tarif différencié à l'engagement :

- Plein tarif,
- Tarif réduit : appliqué lorsque le ou un des propriétaire(s) du cheval engagé est adhérent à l'association organisant le concours et au Stud-Book Selle Français.

L'engagement peut être effectué par n'importe quel compte SHF.

L'équidé doit être déclaré sur le compte du propriétaire adhérent sur www.shf.eu.

Attention, le contrôle de propriété s'effectue sur la base du propriétaire enregistré auprès du SIRE.

1.4.2 Engagements terrain et rattrapage

L'autorisation des engagements terrains, rattrapages et les éventuels frais supplémentaires associés sont au choix de l'organisateur. L'information sera indiquée sur le concours.

1.5 Droits de participation

1.5.1 Conditions d'admission des animaux

1.5.1.1 Races autorisées

L'accès aux concours d'élevage Selle Français est réservé aux sujets inscrits ou en processus d'inscription à cette race.

Les animaux portant l'appellation Origine Constatée ne sont admis dans ces concours que dans le cadre d'une expertise pour une demande d'inscription « à titre initial ».

Le circuit des mâles de 2 & 3 ans est également ouvert à tous les mâles inscrits dans un Stud-Book constitutif du Selle Français (AA, PS, AQPS, etc...).

Le circuit des Espoirs du Complet présente la spécificité d'être commun au Stud-Book Selle Français et au Stud-Book Anglo-Arabe. Les modalités de sélection des individus sont propres à chaque Stud-Book.

1.5.1.2 Documents

L'engageur, le propriétaire ou le représentant est tenu de se soumettre et de soumettre l'équidé présenté à tout contrôle demandé par l'organisateur. Il doit tenir à la disposition de l'organisateur les documents d'identification et toutes les pièces permettant de vérifier le respect des conditions d'admission.

Le cheval doit être porteur d'un transpondeur conformément à la réglementation sur l'identification.

Les équidés ne satisfaisant pas à ces conditions sont exclus du concours.

1.5.1.3 Vaccination et état sanitaire

Sont obligatoires toutes vaccinations réglementaires prescrites par arrêté ministériel ou préfectoral.

La vaccination contre la grippe équine et la rhinopneumonie est obligatoire pour participer à une épreuve d'élevage Selle Français.

NB : les foals sous la mère sont exemptés d'obligation de vaccination. La poulinière devra cependant être vaccinée selon le protocole défini dans le règlement général des épreuves jeunes chevaux et poneys SHF (www.shf.eu).

1.5.1.4 Irrégularités dans le protocole de vaccination

Les irrégularités de vaccination sont saisies au moment de la saisie des résultats sur www.shf.eu.

- Dans le cas de vaccination absente - ou de rappel non réalisé depuis plus de 14 mois, le cheval est disqualifié de l'épreuve pour laquelle il a été contrôlé, et ne pourra prétendre aux primes et dotations. Le cheval ne pourra plus être engagé en épreuve. L'interdiction est levée dès justification auprès de la SHF d'une vaccination conforme au protocole de primo-vaccination.
- Dans les autres cas de non-conformité de protocole vaccinal, la dernière injection ayant dans tous les cas été réalisée depuis moins de 14 mois, l'équidé est autorisé à concourir, il est déclaré en défaut de vaccination lors de la saisie des résultats. Il sera contrôlé à l'occasion de l'épreuve suivante à laquelle il participera. En cas de nouveau défaut de vaccination constaté, il sera disqualifié du concours et ne pourra plus être engagé. L'interdiction est levée dès justification auprès de la SHF d'une vaccination conforme

Le jury peut exclure tout sujet manifestement inapte à participer à l'épreuve, faisant courir des risques pour la sécurité des concurrents, du public ou du jury ou en raison de son état sanitaire ou physiologique.

1.5.2 Conditions d'admission du présentateur et du cavalier

Le présentateur et/ou cavalier du cheval doit être détenteur d'une assurance couvrant les risques liés à la pratique de l'équitation de loisirs et de compétition. La licence fédérale fait office d'assurance le cas échéant.

En engageant son cheval, l'engageur certifie avoir une assurance couvrant le présentateur/cavalier pour les risques liés à la pratique de l'équitation en loisirs et compétition.

1.5.3 Conditions de qualifications

Certaines catégories de concours s'inscrivent dans un programme de sélection à plusieurs niveaux, l'échelon inférieur permettant de qualifier les animaux pour l'échelon supérieur.

On distingue :

- Les concours locaux,
- Les concours régionaux,
- Les concours nationaux.

L'organisateur du concours détermine les conditions d'admission jusqu'au niveau régional.

Le Stud-Book Selle Français est responsable de la qualification pour les concours nationaux. Les conditions de sélection pour chaque circuit sont détaillées dans les chapitres suivants.

Le Stud-Book Selle Français communique aux organisateurs les dates limites d'organisation des concours. Au-delà, les concours sont dits « non qualificatifs » et à vocation d'animation. Les candidats ne pourront prétendre à une sélection pour la finale nationale concernée. Les concours de foals non qualificatifs sont appelés « concours complémentaires ».

Un présentateur peut présenter son cheval sur un concours local dans la région de son choix. Par contre, l'ensemble du circuit (local puis régional) doit se faire impérativement dans la même région et l'éventuelle qualification pour le niveau national.

Pour un même circuit, un animal ne peut être présenté qu'une fois sur un concours de même niveau (local ou régional).

Cas exceptionnel : pour des raisons de préservation physique, un cheval qualifié pour le concours régional dans une région, mais empêché d'y prendre part pour des raisons justifiées (sur présentation d'un certificat vétérinaire) peut participer à ce même niveau de concours dans une autre région, sans avoir à se requalifier au niveau local.

1.5.4 Conditions de présentation

1.5.4.1 Cheval

Toiletage et présentation :

La présentation des animaux devra être particulièrement soignée. Les chevaux seront toilettés : crinière nattée, queue faite ou tressée, conseillé ferrés au moins des antérieurs, et présentés en filet simple. Les poulinières seront présentées en licol ou filet de présentation.

Les foals seront présentés non ferrés, en licol. Les foals sont présentés sous la mère (le poulain pourra être présenté seul en cas de force majeure).

Protections des membres :

A l'obstacle, seules les guêtres aux antérieurs sont autorisées. Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites sauf autorisation spéciale du jury pour blessure aux glomes, constatée à l'entrée.

Les membres et protections pourront être contrôlés à tout moment du concours.

Aides artificielles :

Aucune aide artificielle n'est autorisée mis à part la cravache simple (longueur maximum de 70 cm). Tout type d'enrênement est interdit.

1.5.4.2 Présentateur

Lors de la présentation et des remises des prix, le présentateur doit être en tenue de présentation Selle Français. Il en est ainsi de toute personne présente sur le ring et qui intervient lors de cette présentation (exemple : suiveurs).

Pour la présentation des chevaux de 2 et 3 ans au modèle sur les épreuves locales, régionales, nationales et les qualificatives des mâles de 2ans et 3ans : pour des raisons de sécurité, le port du casque est obligatoire. Il est fortement recommandé pour les présentations des poulinières et des foals.

Pour les présentations montées, le cavalier doit être en tenue de concours d'équitation, identifiée Selle Français (pantalon blanc conseillé, polo ou chemise de présentation Selle Français).

Le port de la bombe ou du casque est obligatoire.

Le port du gilet de protection est recommandé (sur le plat et à l'obstacle) - obligatoire aux Espoirs du Complet (finale).

Les cavaliers doivent posséder si possible au minimum un niveau galop 7 avec licence FFE à jour.

Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue Selle Français, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

L'animal (le cheval, la poulinière ou le foal) pourra être confié pour la présentation à des présentateurs sélectionnés par l'organisateur.

1.6 Classements

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients concernés.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les classements et protocoles de notes sont disponibles après le concours sur www.shf.eu après validation des notes.

Un protocole papier peut être remis au présentateur à l'issue du concours.

Pour les 2 & 3 ans, en cas de notes finales ex aequo, c'est :

- La note de modèle (avec deux décimales après la virgule),
- Puis la note d'obstacle (avec deux décimales après la virgule) ;
Soit la note de saut en liberté si c'est le seul atelier sauté,
Soit la note globale de saut (saut en liberté et saut monté affectés des coefficients du concours) lorsque les chevaux participent aux deux ateliers dans le concours.
- Puis la note des allures (avec deux décimales après la virgule),

Qui distingueront dans cet ordre les candidats.

Pour les foals, en cas de notes finales ex aequo, c'est :

- La note d'impression d'ensemble,
- Puis la note de dessous,
- Puis la note d'allures,
- Puis le corps.

Qui distingueront dans cet ordre les poulains.

Des dispositions particulières peuvent être prévues pour les finales nationales.

Lorsqu'un cheval ne réalise pas complètement une des épreuves de son concours, il n'est pas évalué pour cette épreuve et n'est pas classé dans le concours.

1.7 Encouragements

1.7.1 Encouragements et aides

Une enveloppe globale attribuée au Stud-Book Selle Français est définie annuellement par le Conseil d'Administration de la SHF.

Le Stud-Book Selle Français est responsable de la répartition de son enveloppe afin d'encourager les épreuves/concours correspondant aux objectifs de son programme de sélection.

L'encouragement distribué par le Stud-Book Selle Français sur les concours d'élevage de la race Selle Français se répartit en fonction du :

- Type du concours (foals, 2 ans, 3 ans),
- Niveau du concours,
- Du classement,
- De la discipline (CSO, CCE, Dressage).

Un même cheval ne peut être primé qu'une seule fois par niveau et par circuit de sélection.

1.7.2 Éligibilité aux encouragements

Les encouragements sont versés sur le compte ayant réalisé l'engagement de l'épreuve concernée que le titulaire du compte soit reconnu comme propriétaire du cheval ou non.

Sont éligibles aux primes, les chevaux dont le propriétaire est :

- Adhérent au Stud-Book Selle Français,
- Adhérent à l'association organisatrice du concours (si différente du Stud-Book Selle Français).

Cette double adhésion doit être associée au compte du propriétaire, et le cheval déclaré sur ce compte, au plus tard au moment de la validation des résultats du concours.

Cas des foals : les foals pourront être déclarés sur le compte SHF dès la déclaration de naissance effectuée auprès du SIRE.

Les chevaux OC devront également être inscrits au livre généalogique avant le 30 novembre de l'année pour pouvoir déclencher le versement de leur encouragement.

Contrôle de vaccination : la SHF et le Stud-Book Selle Français se réservent le droit de refuser l'accès aux encouragements des équidés ne respectant pas le protocole vaccinal.

Détail des encouragements dans l'Annexe 6.

1.8 Données personnelles

Les informations recueillies concernant les propriétaires, naisseurs, engageurs, présentateurs sont enregistrées dans le fichier informatisé par la SHF dans le but de traiter les résultats et les données des usagers.

Ces informations sont conservées sans limite de durée et sont destinées à caractériser les chevaux et permettre aux organismes de sélection d'avoir accès à des données qualitatives et quantitatives.

Conformément aux lois « informatiques et liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant : contact@shf.eu

En cas de différend, vous pouvez porter réclamation (plainte) auprès de la Cnil.

L'affichage des données personnelles (nom – numéro de téléphone) sur les programmes et résultats des concours est gérable depuis le compte SHF de la personne.

Droit à l'image :

Le Stud-Book Selle Français se réserve le droit, à des fins promotionnelles, de l'utilisation des images (photos, vidéos) faites en son nom pendant tout le déroulement des épreuves ou championnats organisés par lui, sans accord de la personne filmée ou photographiée. L'engagement dans une de ces épreuves vaut acceptation sans réserve des éleveurs, adhérents, propriétaires des équidés engagés et des cavaliers ou de leurs représentants. En engageant leur cheval dans les épreuves du Stud-Book Selle Français, les propriétaires, naisseurs, cavaliers sont réputés accepter la diffusion des images de leurs parcours sur les canaux de diffusion définis par le Stud-Book Selle Français.

1.9 Bien-être animal et contrôle de médication

1.9.1 Dispositions relatives au bien-être animal

Les concours d'élevage Selle Français remplissent les fonctions de caractérisation, de contrôle de performance et d'apprentissage des jeunes sujets de la race (conformément au §1. du présent règlement). Ils doivent se dérouler dans la sérénité et le respect du bien-être des chevaux présentés.

Les chevaux doivent se présenter pour que les juges puissent apprécier leurs aptitudes naturelles.

- Sur les épreuves finales Selle Français (Événement femelles, Espoirs du Complet, Championnat des 3 ans Sport, Finale des mâles de 2ans), l'équipe chargée d'encadrer les chevaux dans le rond d'Havrincourt est équipée de chambrières sans mèche.
- Lorsque les juges constatent pendant la séance un risque d'atteinte à l'intégrité physique ou mentale d'un cheval, ou un risque pour la sécurité des personnels dans l'aire du test, le président du jury est habilité à interrompre l'exercice à tout moment. Sa décision est sans appel.
- Par ailleurs lorsque les juges du concours observent qu'un cheval présente des caractéristiques de comportement suivantes lors de l'exercice :
 - Inquiétude excessive et persistante,
 - Exagération du mouvement dans la contraction
 - Perte de trajectoire sur le saut et/ou perte d'équilibre à la réception de l'obstacle,

Ils peuvent demander qu'une enquête soit diligentée.

Cette demande d'enquête est faite par le président du jury dès la fin du test du cheval et avant sa sortie. Elle est communiquée publiquement. Le cheval est noté. La notation est réservée. Elle n'est ni annoncée, ni publiée.

Le jury peut demander qu'un examen du cheval soit réalisé par un vétérinaire avant la tenue de la commission d'enquête.

Déroulement de l'enquête :

- La commission d'enquête se réunit à l'issue de l'épreuve et avant la publication des résultats, pour examiner le cas concerné, au regard de l'aspect naturel ou non de sa présentation. Elle se base notamment sur les images (vidéos et photos) disponibles du test qui auraient pu être enregistrées.
- Pour les concours locaux et régionaux, la commission d'enquête est composée par au moins la majorité des juges du concours de tous les ateliers dont tous les juges de l'atelier en cause.
- Pour les concours nationaux, la commission d'enquête est composée par au moins la majorité des juges du concours de tous les ateliers dont tous les juges de l'atelier en cause, et de deux membres de la Commission d'approbation du Stud-Book. La commission est présidée par le président du jury.
- Le propriétaire du cheval ou son représentant est invité à visionner les images (vidéos et photos) disponibles du test, en présence des membres de la commission. Il émet verbalement son avis, ses observations, donne toutes les explications qu'il souhaite, sans que les membres de la commission n'interviennent. Il répond aux questions du président de la commission. Cette phase peut être enregistrée. La Commission délibère ensuite à huis clos, sans la présence du propriétaire ou de son représentant.
- A l'issue de l'enquête, les membres de la commission valident l'évaluation faite ou décident de disqualifier le cheval du concours. Leur décision est prise à la majorité. Elle est motivée. Elle est sans appel. En cas de partage des voix, la voix du président de la commission est prépondérante. En cas de disqualification d'un cheval, la décision est communiquée publiquement lors de la proclamation du classement de l'épreuve. La disqualification est mentionnée dans le classement.

Cette disposition s'appliquera pour les finales nationales et pour les épreuves qualificatives des mâles de 2 et 3 ans.

La commission d'enquête peut décider de signaler le cas à la commission des statuts et conflits du Stud-book qui l'examinera et prendra les sanctions selon la procédure du règlement intérieur.

1.9.2 Contrôle de médication

Le directeur des services vétérinaires est invité à assister à tous les concours. Il est destinataire des programmes et du calendrier. Il peut se faire représenter.

L'ensemble des dispositions du règlement général des épreuves d'élevage de la SHF relatif à la lutte contre le dopage (Article 12.5) s'applique aux concours d'élevage Selle Français définis dans ce règlement.

1.10 Caractérisation sous toutes ses formes

Les concours d'élevage peuvent être le support de recueil d'informations à des fins de phénotypage et de caractérisation des chevaux, dans le cadre de l'amélioration du programme d'élevage Selle Français, (pointage, accélérométrie ...). Les propriétaires seront informés de la tenue de ces opérations avant les concours. L'engagement d'un cheval dans ces concours, vaut accord, sans réserve, tant sur l'objectif de phénotypage et de caractérisation que sur les modalités pratiques de mise en œuvre.

1.11 Sanctions

Le président du concours est souverain pour prendre toute décision y compris l'exclusion pendant le concours en cas d'attitudes déplacées de propriétaires, cavaliers, présentateurs ou autres. Cette disposition prend effet dès l'engagement du cheval dans l'épreuve concernée.

Sa décision est sans appel.

L'accès aux pistes n'est pas autorisé en dehors des épreuves, sauf accord de l'organisation, sous peine d'exclusion du concours.

Tout manquement grave au règlement qui ne pourrait se résoudre à l'amiable, pourra être présenté à la commission des conflits.

2 Circuit femelles Selle Français de 2 et 3 ans

Objectif : caractériser précocement les jeunes reproductrices de la race Selle Français.

2.1 Qualificatives femelles Selle Français

2.1.1 Circuits et sections

Les circuits suivants seront au programme :

- SF – Voie Femelle 2 ans
- SF – Voie Femelle 3 ans

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – Voie Femelle 2 ans	Pouliches 2 ans SF Pouliches 2 Ans OC
SF – Voie Femelle 3 ans	Pouliches 3 ans SF Pouliches 3 Ans OC

Les sections « Pouliches de 2 - 3 ans OC » sont strictement réservées à l'évaluation des pouliches de 2 ou 3 ans OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

2.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 45%

Locomotion - 20%	Pas (25%)
	Trot (25%)
	Galop (50%)
Saut en liberté - 35%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)

2.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : présentation en liberté au trot et au galop en même temps que l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur.

Elle pourra également être présentée au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

<u>SF – Voie Femelle 2 ans</u>	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m <i>1 foulée (7,30m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,90m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,95m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,25m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,80m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,50m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,90m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,95m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,25m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions ; nombre de passages adapté selon la demande du jury.

<u>SF – Voie Femelle 3 ans</u>	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (7,40m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m, Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m, Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions ; nombre de passages adapté selon la demande du jury.

2.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Entre un quart et un tiers des concurrents pourra être rappelé.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

2.2 Finale nationale : l'Evènement Femelles Selle Français de 2 & 3 ans

2.2.1 Conditions de qualification

Chaque région se voit attribuer par le Stud-Book Selle Français un nombre de pouliches à qualifier selon la méthode suivante (par section d'âge) :

- 2 places par grande région,
- x places au prorata du nombre moyen de naissances Selle Français de la région sur les trois dernières années.

Le quota de places disponibles est appliqué :

- Soit sur le classement du seul concours qualificatif de la région,
- Soit sur le classement cumulé des différents concours qualificatifs de la région.

La liste des qualifiées et la liste d'attente sont établies et suivies par le Stud-Book Selle Français qui est responsable de la sélection.

Ne pourront être qualifiées pour l'Evènement Femelles Selle Français de 2 & 3 ans que les pouliches ayant obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors de l'épreuve qualificative.

2.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 45%

Locomotion - 20%	Pas (25%)
	Trot (25%)
	Galop (50%)
Saut en liberté - 35%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)

2.2.3 Déroulement des Épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot
- Arrêt
- Aller/Retour au pas sur 30m
- Aller/Retour au trot sur 30m
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté
- Sortie au pas

Atelier des allures en liberté : l'atelier des allures en liberté fait l'objet d'un atelier à part entière, temporellement dissocié de l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur.

Elle pourra également être présentée au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

<u>SF – Evènement Femelle 2 ans</u>	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,80m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,50m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1m, Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
<hr/>	
<u>SF – Evènement Femelle 3 ans</u>	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m, Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

2.2.4 Bonification lignée maternelle

L'évaluation de la lignée maternelle de chaque concurrente, établie selon la méthode décrite en annexe, sera prise en compte dans l'évaluation finale du concours.

Une bonification lignée maternelle sera appliquée à la note générale selon l'échelle suivante :

<u>Note de lignée maternelle</u>	<u>Bonification</u>
10/10	+ 0,20 pt
9/10	+ 0,15 pt
8/10	+ 0,10 pt
7/10	+ 0,05 pt
6/10, 5/10, 4/10	Pas de bonification.

2.2.5 Résultats, classements et rappels

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus, ainsi que les points de bonification.

Dotations en annexe 6.

NB : les pouliches de 3 ans ayant participé à l'événement Femelles 3 ans Selle Français sont qualifiées d'office pour les concours régionaux 3 ans sport montés (se rapprocher de l'A.R.E. pour la sélection).

3 Circuits mâles Selle Français de 2 et 3 ans

Objectifs : détecter précocement et approuver des jeunes mâles Selle Français et de races constitutives du Selle Français.

3.1 Sélection et approbation des mâles de 2 ans

La sélection des mâles de 2 ans en vue de leur approbation comme étalon comprend :

- Une épreuve qualificative régionale,
- Une finale nationale aboutissant à l'approbation pour la saison de monte à 3 ans,
- Une session de testage en fin d'année de 3 ans permettant de confirmer l'approbation.

3.1.1 Epreuves qualificatives

3.1.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Mâles 2 ans

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
SF – Mâles 2 ans	Mâles 2 ans SF – AA – PS – AQPS - CSAN Mâles 2 ans OC

La section « Mâles 2 ans OC » est strictement réservée à l'évaluation des mâles de 2 ans OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

3.1.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 40%	dont "Impression Etalon" (30%)
Locomotion - 20%	Pas (25%) Trot (25%) Galop (50%)
Saut en liberté - 40%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%) Moyens sur l'obstacle (25%) Style sur l'obstacle (25%) Comportement (25%)

3.1.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : présentation en liberté au trot et au galop en même temps que l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur.

Il pourra également être présenté au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
<u>Mâles 2 ans</u>	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,70m, <i>1 foulée (7,50m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,35m.

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

3.1.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Le rappel ne détermine pas les chevaux sélectionnés pour le Championnat des 2 ans.

3.1.2 Championnat des étalons de 2 ans

3.1.2.1 Conditions de qualification

Au fur et à mesure du déroulement des qualificatives, le Stud-Book Selle Français édite un classement général évolutif.

Environ 80 chevaux ayant obtenu les meilleures notes générales sont qualifiés pour le championnat des étalons de 2 ans. Ils sont sélectionnés par la Commission d'Approbation et contactés par le Stud-Book Selle Français à l'issue de la tournée des qualificatives étalons.

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être admis à la finale :

- Avoir obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives,
- La veille du Championnat présenter un **statut ostéo articulaire** « Excellent », « Bon » ou « Intermédiaire », selon le protocole du CIRALE,
- Présenter un **test PCR négatif** à l'artérite virale (écouvillon nasopharyngé) de moins de 7 jours pour accéder au site du championnat.

3.1.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 40%	dont "Impression Etalon" (30%)
	<hr/>
Locomotion - 20%	Pas (25%)
	<hr/>
	Trot (25%)
	<hr/>
	Galop (50%)
	<hr/>
Saut en liberté - 40%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	<hr/>
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	<hr/>
	Style sur l'obstacle (25%)
	<hr/>
	Comportement (25%)

3.1.2.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : l'atelier des allures en liberté fait l'objet d'un atelier à part entière, temporellement et physiquement dissocié de l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur.

Il pourra également être présenté au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

Championnat des étalons de 2 ans

- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
1 foulée (7m)
 - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,70m,
1 foulée (7,60m)
 - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m
Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m devant, 1,20m
derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,50m.
-

3.1.2.4 Résultats, classements et rappels

Un premier classement provisoire est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Pour les 5 premiers de ce classement provisoire, un comité composé de trois membres du jury et trois membres de la Commission d'approbation du Stud-Book, attribue une note « d'impression générale étalon » à chacun d'eux.

Cette note combine une appréciation générale du cheval en tant que « reproducteur » et des éléments complémentaires comme sa génétique. Elle est attribuée selon le barème suivant :

Note	Bonification
20/20	+1 pt
18/20	+0,8 pt
16/20	+0,6 pt
14/20	+0,4 pt
12/20	+0,2 pt

Le total du bonus « d'impression générale étalon » et de la note générale du Championnat constitue la note finale. Elle détermine le classement du Championnat des 5 premiers.

3.1.2.5 Approbation

A l'issue de la finale, la Commission d'approbation décide l'approbation des étalons.

Celle-ci est basée sur le classement final défini comme ci-dessus.

Des critères complémentaires comme la prise en compte de la lignée maternelle peuvent également intervenir.

Les chevaux sont approuvés pour l'année de monte à 3 ans. Cette approbation est confirmée après la participation des chevaux à la session de testage qui a lieu à la fin de leur année de 3 ans.

3.2 Sélection et approbation des mâles de 3 ans

La sélection des mâles de 3 ans en vue de leur approbation comme étalon comprend :

- Une épreuve qualificative régionale,
- Une session de testage déterminant l'approbation.

3.2.1 Epreuves qualificatives

3.2.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Mâles 3 ans

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
SF –Mâles 3 ans	Mâles 3 ans SF – AA - PS - AQPS - CSAN Mâles 3 ans OC

La section « Mâles 3 ans OC » est strictement réservée à l'évaluation des mâles de 3 ans OC en cours d'inscription SF à titre initial sur performance ou rétroactif.

3.2.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 40%	dont "Impression Etalon" (30%)
Allures montées- 20%	Pas (25%) Trot (25%) Galop (50%)
Saut en liberté - 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%) Moyens sur l'obstacle (25%) Style sur l'obstacle (25%) Comportement (25%)
Saut monté - 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%) Moyens sur l'obstacle (25%) Style sur l'obstacle (25%) Comportement (25%)

3.2.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

-
- | | |
|---------------------------|---|
| | - Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
<i>1 foulée (7m)</i> |
| <u>Mâles 3 ans</u> | - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m,
<i>1 foulée (7,60m)</i> |
| | - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,20m, puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,25m devant, 1,30m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,40m. |
-

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

Atelier des allures montées :

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Départ au galop,
- Marcher large, allonger le galop sur la longueur
- Changement de main sur la diagonale ; changement de pied ou transition au trot
- Prendre le galop à l'autre main,
- Marcher large, allonger le galop sur la longueur,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Enchaînement avec l'atelier de saut monté,
- A l'issue de la séance, marcher au pas, rênes longues autour du jury.

Atelier de saut monté :

Schémas en annexe 5.

-
- | | |
|---------------------------|---|
| | Un croisillon d'environ 0,50 à 0,60m avec une barre de réglage, à main gauche le long de la piste |
| | À main gauche dans la diagonale, une ligne composée : |
| | - D'un croisillon d'une hauteur de 0,50m avec une barre de réglage
<i>5 foulées (21,5m)</i> |
| <u>Mâles 3 ans</u> | - Un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m) |
| | A main droite : |
| | - 1 obstacle isolé de type droit appelé ou oxer, bien encadré, aux côtes équivalentes. |
| | Le test sera progressif selon des indications du jury. Il peut adapter au besoin le nombre de passages. |
-

Des soubassements pourront être installés de type cube ou arrondi. Les obstacles seront appelés.

Le saut de la combinaison se fera entrée au trot ou au galop au choix du présentateur.

Le nombre de passages est limité.

3.2.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant, assisté par le président du corps des juges ou son représentant.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Le rappel ne détermine pas les chevaux sélectionnés pour le testage.

3.2.2 Testage des mâles de 3 ans

Objectif : détecter et évaluer dans le détail, dans un environnement homogène, les qualités des futurs jeunes reproducteurs de la race.

3.2.2.1 Conditions de qualification

Les participants au testage sont :

- Les mâles de 3 ans à orientation CSO/CCE sélectionnés lors des épreuves qualificatives régionales de l'automne,
- Les mâles de 3 ans à orientation CSO/CCE approuvés lors du Championnat des 2 ans, l'année précédente,
- Les mâles de 3 ans à orientation Dressage sélectionnés lors du Championnat des Espoirs du Dressage,
- Les mâles de 3 ans Anglo-Arabe lauréats de leur section à la finale de Pompadour pourront également être sélectionnés pour le testage par la Commission d'approbation du Stud-Book Selle Français.

Au fur et à mesure du déroulement des qualificatives, le Stud-Book Selle Français édite un classement général évolutif.

A l'issue de la tournée de qualificative étalons, environ 30 chevaux ayant obtenu les meilleures notes générales sont admis à participer à la session de testage. Ils sont sélectionnés par la commission d'approbation qui pourra prendre en compte des critères complémentaires comme la lignée maternelle ou le label Selle Français Originel. Ils sont ensuite contactés par le Stud-Book Selle Français.

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être admis au testage :

- Avoir obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives,
- La veille de l'entrée au testage, présenter un **statut ostéo articulaire** « Excellent », « Bon » ou « Intermédiaire », selon le protocole du CIRALE,
- Présenter un **test PCR négatif** à l'artérite virale (écouvillon nasopharyngé) de moins de 7 jours pour accéder au site du Testage.

3.2.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 25%	Expertises du testage	
Aptitudes à l'obstacles - 40%	Saut en liberté 10%	Notes de qualificatives ou de championnat
	Saut monté 30%	Expertises du testage
Locomotion - 25%	Expertises du testage	
Impression d'ensemble - 10%	Expertises du testage	

3.2.2.3 Déroulement

Le testage se déroule en quatre temps :

- **Phase d'accueil – Entrée en testage**

Cette étape comprend :

- **Un point d'information** : à l'arrivée au testage, chaque propriétaire fournira au Stud-Book Selle Français les informations détaillées concernant son cheval (alimentation ...) suivant le questionnaire qui sera fourni par le Stud-Book Selle Français.
- Une **visite vétérinaire de contrôle** dont l'objectif est de valider la capacité du cheval à suivre le testage.
- Une **présentation en main** par les propriétaires ou les présentateurs pour une revue du Modèle par les juges SF.
- Une **présentation montée par les cavaliers présentateurs habituels** pour une première observation par l'équipe du testage. Cette présentation comprendra une évolution aux 3 allures et le passage d'un petit dispositif d'obstacles (pour les chevaux de CSO/CCE).
- Un **atelier photo**.

A l'issue de la phase d'accueil et d'entrée au testage, l'équipe d'experts encadrant le testage se garde le droit de refuser un cheval en fonction de son comportement ou de son état physique ou de son état de santé.

- **Phase de préparation**

Pendant les jours suivants, et sous la forme d'un programme adapté à chaque cheval, les chevaux sont travaillés par l'équipe du testage principalement sur des exercices sur le plat en vue de les installer dans le meilleur fonctionnement possible et leur permettre d'exprimer au mieux leurs qualités de locomotion.

Ils sont également familiarisés avec le dispositif de saut de l'expertise finale.

Au cours de la phase de préparation, l'équipe d'experts encadrant le testage se garde le droit d'exclure un cheval en fonction de son comportement s'il s'avère dangereux.

- **Phase d'évaluation**

Au terme de la phase de préparation, l'équipe du testage et des juges du Stud-Book Selle Français émettent un avis sur les qualités des chevaux du testage tant sur le plan de la locomotion que du fonctionnement et des aptitudes à l'obstacle.

Durant toute la durée du testage le comportement et le tempérament des chevaux sont suivis et évalués par l'ensemble de l'équipe du testage.

- **Phase d'expertise finale**

Lors de l'expertise finale, les chevaux sont évalués par un groupe de cavaliers internationaux et les juges du Stud-Book Selle Français :

- Chevaux à orientation CSO/CCE : sur leurs qualités de locomotion, d'aptitudes à l'obstacle, de disponibilité, d'influx et de réactivité, d'intelligence de la barre.
- Chevaux à orientation Dressage : sur leurs qualités de locomotion et leur potentiel à atteindre le haut niveau dans cette discipline.

Ils sont présentés par les cavaliers de l'équipe du testage.

3.2.2.4 Résultats, classements et rappels

L'étalon le mieux classé à l'issue du testage sera considéré comme le Champion de sa génération.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Les mâles de 3 ans sélectionnés sur les qualificatives étalons, le circuit Dressage et le circuit AA :

Selon les besoins de la race et la qualité des chevaux présentés, la Commission d'approbation décidera de l'approbation des meilleurs mâles de 3 ans. Elle pourra prendre en compte les critères de conformation, de locomotion, d'aptitude à l'obstacle ainsi que des critères complémentaires jugés importants pour le programme d'élevage du Selle Français (lignée maternelle, diversité génétique, qualités particulières).

Les mâles de 3 ans approuvés lors de la Finale des 2 ans

Ils verront leur approbation confirmée, par cette participation à la session de testage.

Dans un objectif de préservation physique, les étalons approuvés sans limitation de cartes pourront bénéficier lors de leur année de 4 ans, d'un cycle de sélection allégé pour accéder à la Finale du cycle classique CSO de la SHF, à savoir : participer à au moins 6 épreuves de jeunes chevaux (formation ou qualifications) dont le Concours Inter Régional (C.I.R).

Les mâles non approuvés à l'issue du testage bénéficieront d'une attribution de cinq de cartes de saillies. Ils devront participer au cycle de sélection habituel du cycle classique CSO de la SHF à 4 ans, pour être expertisés à nouveau en vue d'une nouvelle demande d'approbation. Pour se qualifier à la finale, ils bénéficieront de la bonification de points prévue dans le règlement SHF 2024, analogue à la bonification dont bénéficient les meilleurs chevaux classés dans les concours d'élevage à 3 ans.

3.2.2.5 Cas particuliers

Un mâle de 3ans déjà approuvé lors du championnat des 2ans concerné par l'un des cas suivants :

- Ne peut pas participer au testage pour raison de santé, sur présentation d'un certificat recevable et d'un dossier vétérinaire justifiant cette absence,
- N'est pas retenu lors de l'entrée au testage (techniquement pas suffisamment prêt, refusé à la visite vétérinaire, non retenu par les experts du testage pour toute autre raison type montoir dangereux),
- Se blesse ou tombe malade lors du testage, ne lui permettant pas de terminer l'expertise,

Voit son approbation prolongée d'une année par la commission d'approbation.

Ne bénéficie pas à 4 ans du cycle allégé dont bénéficient les jeunes étalons approuvés à l'issue du testage, pour participer à la finale du cycle classique des jeunes chevaux de 4ans. Doit se qualifier et être présent à la Finale Nationale du Cycle Classique à 4 ans (CSO, CCE ou Dressage) pour le maintien de son approbation après son année de 4 ans.

3.2.2.6 Communication

A l'issue du testage, les étalons sont classés en différentes catégories « très prometteur », « espoir », « à suivre ».

Les informations sur chaque cheval sont publiées dans le guide digital réalisé par le Stud-Book Selle Français des jeunes étalons comme outil d'aide à la décision et conseil de croisement pour les éleveurs souhaitant utiliser de la jeune génétique Selle Français.

4 Concours de foals Selle Français et de poulinières suitées

Objectifs : obtenir des données et des informations sur les étalons utilisés et fournir aux éleveurs une expertise précoce de leurs produits.

4.1 Qualificatives foals Selle Français

4.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Circuit Foals

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – Circuit Foals	Foals Agés SF Foals jeunes SF Foals OC
	Ou Foals Mâles Agés SF Foals Mâles jeunes SF Foals Femelles Agées SF Foals Femelles jeunes SF Foals OC

Pour la répartition dans les sections, la date de naissance retenue est le 15 mai.

La section « Foals OC » est strictement réservée à l'évaluation des foals OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

4.1.2 Ateliers et coefficients

Les foals sont évalués selon les critères de la grille de jugement « Foals SF » (disponible sur www.formationsf.fr).

Avant main	(10%)
Corps	(10%)
Arrière main	(10%)
Dessous	(10%)
Allures	(30%)
Impression d'ensemble	(30%)

4.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Face au jury : Entrée au pas,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le foal de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : les foals évolueront en liberté aux deux mains.

Les poulains seront présentés tenus en main à côté de leur mère. Le foal est ensuite présenté en liberté.

Idéalement, la poulinière est également présentée en liberté.

4.1.4 Résultats, classements et rappels

Un classement sera établi par section.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque poste auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Un champion suprême parmi les premiers de chaque section pourra être désigné.

La qualification pour le niveau supérieur ne sera possible que si l'inscription au Stud-Book Selle Français a été enregistrée au SIRE avant la clôture des engagements.

4.2 Finale nationale : le championnat de France des foals Selle Français

4.2.1 Conditions de qualification

Sont qualifiés pour le Championnat de France des foals du Stud-Book Selle Français pour les mâles et pour les femelles :

- Deux candidats par région (12 nouvelles régions), soit 24 participants,
- + 76 autres environ au prorata du nombre moyen de naissances Selle Français de la région sur les trois dernières années en regard du nombre national des naissances Selle Français.

Les suivants figurent sur une liste d'attente. Ils pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

Ils sont contactés et qualifiés par le Stud-Book Selle Français.

4.2.2 Ateliers et coefficients

Les foals sont évalués selon les critères de la grille de jugement « Foals SF » (disponible sur www.formationsf.fr).

Avant main	(10%)
Corps	(10%)
Arrière main	(10%)
Dessous	(10%)
Allures	(30%)
Impression d'ensemble	(30%)

4.2.3 Déroulement des épreuves

Les poulains seront répartis en 4 sections :

- Femelles jeunes SF
- Femelles âgées SF
- Mâles jeunes SF
- Mâles âgés SF

L'ordre de présentation des poulains est défini selon leur date de naissance. La date de naissance retenue est celle du 15 mai pour la répartition dans les sections.

Le championnat de France se déroule en 2 manches :

- 1^{ère} manche : les foals sont présentés tenus en main à côté de leur mère, puis les deux sont lâchés en liberté dans un rond d'Havrincourt,
- 2^{ème} manche : les foals sont présentés tenus en main à côté de leur mère, puis lâchés seuls.

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le poulain de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : les poulains évoluent en liberté avec leur mère (1^{ère} manche) et autour de leur mère en cercle devant le jury (2^{ème} manche).

Les évaluations peuvent se dérouler à l'aveugle.

4.2.4 Résultats, classements et rappels

A l'issue des épreuves, le classement sera obtenu par la moyenne des notes obtenues par les foals à chaque manche.

Le champion suprême des mâles : est le poulain ayant obtenu la meilleure note finale (sections jeunes et âgés confondues).

La championne suprême des femelles : est la pouliche ayant obtenu la meilleure note finale (sections jeunes et âgées confondues).

Le champion suprême des foals : est désigné entre le champion des mâles et la championne des femelles par désignation par les juges du concours.

Dotations en annexe 6.

4.3 Concours complémentaires foals

Les associations régionales peuvent organiser des concours complémentaires.

Ces concours s'inscrivent au calendrier après la date de clôture pour les qualifications au Championnat de France des foals.

En général, ils concerneront :

- L'expertise des poulains tardifs,
- Le déclenchement de la PACE,
- Les expertises dans le cadre de la labellisation.

4.3.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Circuit Foals

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – Circuit Foals	Foals Agés SF Foals jeunes SF Foals OC Ou Foals Mâles Agés SF Foals Mâles jeunes SF Foals Femelles Agées SF Foals Femelles jeunes SF Foals OC

Pour la répartition dans les sections, la date de naissance retenue est le 15 mai.

La section « Foals OC » est strictement réservée à l'évaluation des foals OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

4.3.2 Ateliers et coefficients

Les foals sont évalués selon les critères de la grille de jugement « Foals SF » (disponible sur www.formationsf.fr).

Avant main	(10%)
Corps	(10%)
Arrière main	(10%)
Dessous	(10%)
Allures	(30%)
Impression d'ensemble	(30%)

4.3.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Face au jury : Entrée au pas,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le foal de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : les foals évolueront en liberté aux deux mains.

Les poulains seront présentés tenus en main à côté de leur mère. Le foal sera ensuite présenté en liberté.

Idéalement, la poulinière sera également présentée en liberté.

4.3.4 Résultats, classements et rappels

Un classement sera établi par section.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque poste auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Un champion suprême parmi les premiers de chaque section pourra être désigné.

4.4 Les poulinières

4.4.1 Circuits et sections

A des fins de caractérisation les poulinières peuvent être évaluées à l'occasion des concours de foals.

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Circuit Poulinières

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – Circuit Poulinières	Poulinières SF Poulinières autres que SF

4.4.2 Ateliers et coefficients

Dans le cadre de la caractérisation, de l'obtention de la prime PACE et dans une démarche pédagogique, les poulinières sont évaluées selon les critères d'une grille d'évaluation spécifique :

Modèle - 85%	Attache de tête – Encolure (8,5%)
	Profil avant : épaule - avant-bras (8,5%)
	Garrot - Dos – Rein (8,5%)
	Croupe - Bassin – Cuisse (8,5%)
	Membres (8,5%)
	Aplombs antérieurs (8,5%)
	Aplombs postérieurs (8,5%)
	Impression d'ensemble (17%)
	Chic (8,5%)
	Locomotion - 15%

4.4.3 Déroulement des épreuves

Les poulinières sont examinées sous l'angle du modèle et des allures, lors d'un seul et même atelier et selon la grille d'évaluation des poulinières du Stud-Book Selle Français (disponible sur www.formationsf.fr).

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Face au jury : entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant la jument de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : à minima, présentation en main au trot puis au pas, sur une piste d'au moins 20m de côté.

Idéalement, la poulinière est également présentée en liberté.

4.4.4 Résultats, classements et rappels

En règle générale, l'évaluation des poulinières ne donne pas lieu à un classement.

Celui-ci sera toutefois possible et laissé à la discrétion de chaque région à des fins d'animation locale.

N.B. Selon leur état physique, les poulinières âgées de plus de 18 ans et/ou handicapées seront évaluées seulement au modèle à l'arrêt. On utilisera alors seulement la grille d'évaluation du modèle et non la grille d'évaluation des poulinières. Elles ne seront pas intégrées au classement.

5 Circuit des 3 ans sport Selle Français

Objectifs : caractériser des femelles et des hongres de 3 ans, encourager la formation dès l'âge de 3 ans et leur offrir de la visibilité.

5.1 Concours locaux 3 ans sport Selle Français

5.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – 3 ans SPORT

(Ateliers : Modèle – Allures – Saut en liberté)

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – 3 ans SPORT	3 ans SPORT - SF
(Ateliers : Modèle – Allures – Saut en liberté)	3 ans SPORT - OC

La section « 3 ans SPORT – OC » est strictement réservée à l'évaluation des pouliches et hongres de 3 ans OC en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

Il appartient au Président de l'ARE, en accord avec le coordinateur régional du Stud-Book Selle Français d'organiser le concours avec ou sans sections (en fonction du nombre d'animaux présentés).

Les modalités de répartition des sections sont de la responsabilité des organisateurs et doivent être identiques sur toutes les épreuves de même niveau.

5.1.2 Ateliers et coefficients

L'organisateur peut faire le choix d'organiser :

- Un **local NON monté**, comportant :
 - Un examen au modèle,
 - Une évaluation des allures en liberté,
 - Une épreuve de sauts d'obstacle en liberté.

Ou :

- Un **local monté**, comportant :
 - Un examen au modèle,
 - Une évaluation des allures montées,
 - Une épreuve de sauts d'obstacle en liberté.

Modèle - 45 %	
	Pas – 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
Saut en liberté – 35%	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

Dans ce cadre, les pouliches engagées à la fois sur le circuit “Événement Femelle” (cf. §2. du présent règlement) et le circuit “3 ans sport”, doivent être évaluées aux allures en liberté et aux allures montées.

Un dispositif de saut monté peut être installé à titre facultatif et d'entraînement en vue du concours régional mais il ne sera pas évalué.

5.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	<ul style="list-style-type: none"> - Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m <i>1 foulée (7,40m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	<ul style="list-style-type: none"> - Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures non montées : pendant l'atelier de saut en liberté ou à l'occasion d'un atelier à part.

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.

Atelier des allures montées : le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Marcher au pas, rênes longues autour du jury.
- Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.

5.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

5.2 Concours régionaux 3 ans sport Selle Français

5.2.1 Conditions de qualification

L'organisateur du concours détermine les conditions d'admission au niveau régional.

Les femelles de 3 ans qui auraient participé à l'Evènement Femelle Selle Français (cf. §2.), sont directement qualifiées pour le régional des 3 ans sport monté, sans avoir à passer par le concours local dédié aux 3 ans sport.

5.2.2 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF- 3 ans SPORT MONTÉS

(Ateliers : Modèle – Allures montées - Saut en liberté - Saut monté)

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – 3 ans SPORT MONTÉS (Ateliers : Modèle – Allures – Saut en liberté)	3 ans SPORT - SF 3 ans SPORT - OC

La section « 3 ans SPORT – OC » est strictement réservée à l'évaluation des pouliches et hongres de 3 ans OC en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

Il appartient au Président de l'ARE, en accord avec le coordinateur régional du Stud-Book Selle Français d'organiser le concours avec ou sans sections (en fonction du nombre d'animaux présentés).

Les modalités de répartition dans les sections sont de la responsabilité des organisateurs et doivent être identiques sur toutes les épreuves de même niveau.

5.2.3 Ateliers et coefficients

La présentation comporte :

- Un examen au modèle
- Une évaluation des allures montées
- Une épreuve de sauts d'obstacle en liberté
- Une épreuve de saut monté

Modèle – 40%

Allures montées – 20%	Pas - 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut en liberté - 30%	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%
Saut monté – 10%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

5.2.4 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m <i>1 foulée (7,40m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures montées : le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Marcher au pas, rênes longues autour du jury.
- Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.

Atelier de saut monté :

Schémas en annexe 5.

	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou sur la diagonale du terrain :
SF – 3 ans SPORT	- Un croisillon, puis mis en obstacle après le 1 ^{er} passage, d'une hauteur de 0,50m
	<i>3 foulées (13,50m)</i> - Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m)

Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot.

Le test sera progressif selon des indications du jury. Il peut adapter au besoin le nombre de passages.

5.2.5 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

5.3 Finale nationale

5.3.1 Conditions de qualification

Sont qualifiés pour la finale nationale des chevaux de sport hongres et femelles de 3 ans Selle Français, les chevaux ayant été classés dans les 50% meilleurs d'un concours qualificatif dans leur région.

Ne pourront être qualifiés pour la finale nationale que les 3ans ayant obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors des épreuves qualificatives.

5.3.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 40%	
	Pas – 25%
Allures montées – 20%	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut en liberté – 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%
Saut monté - 20%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

5.3.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
SF – 3 ans	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m,
SPORT	<i>1 foulée (7,60m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

Atelier des allures montées : le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Marcher au pas, rênes longues autour du jury.
- Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.

Atelier de saut monté :

Schémas en annexe 5.

	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou la diagonale du terrain :
SF – 3 ans SPORT	- Un croisillon, puis mis en obstacle après le 1 ^{er} passage, d'une hauteur de 0,50m
	<i>3 foulées (14m)</i>
	- Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,10m)

Entrée au trot ou au galop.

Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages.

Des soubassements pourront être installés de type cube ou arrondi. Les obstacles seront appelés.

5.3.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book ou son représentant, assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Dotations en annexe 6.

6 Circuit des Espoirs du complet 3 ans CCE

Objectif : identifier les meilleurs mâles, hongres et femelles de 3 ans présentant des aptitudes pour la discipline du CCE.

6.1 Concours qualificatifs Selle Français

6.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet
(Ateliers : Modèle – Allures montées – saut monté – Saut en liberté)

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	3 ans CCE - SF 3 ans CCE - OC

La section « 3 ans CCE – OC » est strictement réservée à l'évaluation des pouliches, mâles et hongres de 3 ans OC en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

Le circuit est ouvert aux Anglo-arabe. La sélection est organisée par le Stud-Book Anglo-Arabe selon des dispositions et de coefficients qui leurs sont propres et indépendants du Stud-Book Selle Français.

6.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 30%	
Allures montées – 40%	Pas – 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut en liberté – 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%
Saut monté - 10%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

6.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schéma en annexe 5.

SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
		1 foulée (7,40m)
		- Un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
1 foulée (6,90m)		
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m,	
	1 foulée (7,60m)	
	- Un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m	

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures montées :

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du concours complet.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas.

Le pas sera évalué à l'issue du saut monté, rênes longues autour du jury.

Atelier de saut monté :

Schéma en annexe 5.

	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou sur la diagonale du terrain :
SF – 3 ans	- Un croisillon, puis mis en obstacle après le 1 ^{er} passage, d'une hauteur de 0,50m
CCE- Les espoirs du Complet	<i>3 foulées (13,5m)</i> - Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m)

Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot. Nombre de passage limité.

Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages.

6.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

6.2 Espoirs du complet – Finale nationale

6.2.1 Conditions de qualification

A l'issue des épreuves qualificatives, une liste de chevaux qualifiés et une liste d'attente seront établies par le Stud-Book Selle Français en fonction des critères suivants :

- Les notes obtenues sur les qualificatives,
- Le pourcentage de sang Pur-Sang (seuil d'environ 40%),
- Les spécificités génétiques (ex : étalons ou famille maternelle confirmés pour la discipline),
- Les aptitudes propres aux chevaux de CCE.

Sur 20 places disponibles pour les Espoirs du complet, jusqu'à cinq places sont réservées au Stud-Book Anglo-Arabe qui sélectionne les chevaux selon les critères qui lui sont propres.

Recommandation : le championnat se déroulant à l'occasion d'un rendez-vous majeur du concours complet international, il est très fortement recommandé que les chevaux y participent dans un objectif de commercialisation.

A ce titre, il est recommandé de disposer d'un dossier radios du cheval.

6.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 30%	
	Equilibre sur le plat et sur les sauts -25%
Saut en liberté – 20%	Moyens sur l'obstacle -25%
	Style sur l'obstacle -25%
	Comportement -25%
Allures montées - 30%	Pas – 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut monté – 20%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

6.2.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier du saut en liberté :

Schéma en annexe 5.

SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (7,40m)</i>
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m, puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures montées :

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du concours complet.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement type de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Prendre le trot sur l'indication du jury
- Cercle au trot de 20m de diamètre en bout de piste,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Cercle au trot de 20m de diamètre en bout de piste,
- Changement de main sur la diagonale,
- Départ au galop dans le virage et rester sur le cercle au galop,
- Changement de main sur la diagonale, changement de pied ou transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, rester sur le cercle,
- Transition progressive au trot, puis au pas.

A la fin de l'atelier monté, une phase de galop libre sur une distance d'environ 200m, à la vitesse d'environ 450m/mn sera demandé pour apprécier la classe naturelle de galop du cheval.

Le pas sera évalué à l'issue du saut monté, rênes longues autour du jury.

Atelier de saut monté :

Schéma en annexe 5.

Les cavaliers doivent posséder au minimum un niveau galop 7 avec licence FFE à jour, gilet de protection homologué, casque homologué pour la présentation des chevaux au saut monté.

SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	<p>Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur, et de 2 obstacles encadrés, appelés et isolés.</p> <ul style="list-style-type: none">- Passage d'un croisillon d'une hauteur de 0,50m <p><i>5 foulées (21,50m)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m qui se transforme en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,10m.- Puis enchaînement (sur les deux derniers passages) sur 2 obstacles isolés de type naturel (type derby cross), bien encadrés, aux côtes équivalentes
---	---

L'enchaînement se déroulera de la manière suivante :

Le premier saut se fera entrée au trot ; puis entrée au trot ou au galop au choix du présentateur. Nombre de passages limité.

6.2.4 Résultats, classements et rappels

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus, ainsi que les points de bonification.

Les résultats seront proclamés de la manière suivante :

- Annonce des 3 premiers du classement : ils obtiendront une mention « Elite CCE »
- Les chevaux de la 4^{ème} à la dixième place obtiendront la mention « Excellent CCE »
- Les suivants obtiendront la mention « Très Bon CCE »

Dotation en annexe 6.

7 Circuit Selle Français Dressage

Objectif : caractériser, identifier et offrir de la visibilité aux meilleurs foals, 2 et 3 ans Selle Français présentant des aptitudes pour la discipline du Dressage.

Les épreuves d'élevage pour les foals, 2 ans et 3 ans Selle Français à Orientation Dressage sont coordonnées avec l'association France Dressage en qualité de maître d'œuvre dans le cadre du contrôle de performance pour la discipline du Dressage.

Les conditions générales des concours organisés par France Dressage sont détaillées dans le règlement général de France Dressage : https://www.france-dressage.org/files/ugd/d60757_8e6e9691e982415a9abec1d23f9edd30.pdf

7.1 Concours qualificatifs

7.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- France Dressage

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
FD – Foals Chevaux	Femelles Mâles
FD – Chevaux de 2 ans	Femelles et Hongres Mâles
FD – Chevaux de 3 ans	Femelles et Hongres Mâles

La qualification peut également avoir lieu à domicile sous les mêmes conditions techniques qu'un concours conformément au règlement général de France Dressage : https://www.france-dressage.org/files/ugd/d60757_8e6e9691e982415a9abec1d23f9edd30.pdf

Les épreuves qualificatives de France Dressage sont ouvertes exclusivement aux chevaux nés en France, inscrits dans un Stud-Book de l'Union Européenne ou OC, et inscrits au SIRE. Ces qualificatives peuvent être le support d'évaluation pour les OC foals, 2 ou 3 ans en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

7.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 40%	Attache tête -encolure – 5%
	Profil Avant - Epaule – Avant-Bras - 5%
	Garrot - Dos - Rein - 5%
	Croupe - Bassin - Cuisse - 5%
	Membres - 5%
	Aplombs Antérieurs - 2,5%
	Aplombs Postérieurs - 2,5%
	Impression d'Ensemble - Perspectives - 5%
	Chic - 5%
Allures en liberté – 60%	Pas – 20%
	Trot – 20%
	Galop – 20%

7.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au pas,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le sujet est tenu et présenté en main par le présentateur.

Le sujet pourra également être présenté au trot en main, à la demande du jury.

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage.

7.1.4 Résultats, classements et rappels

Les chevaux seront notés selon une grille établie par France Dressage, sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire. Une copie des protocoles devra être adressée au secrétariat de France Dressage, par le ou les juges présent(s). Les chevaux ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70%** seront qualifiés pour la finale des Espoirs du Dressage.

7.2 Espoirs du dressage – finale nationale

Les Espoirs du dressage est un championnat **exclusivement réservé aux chevaux SF ou OC** en cours d'inscription à titre initial sur performances (foals). Il s'intègre dans les épreuves du championnat France Dressage.

7.2.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- France Dressage

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
FD – Foals Chevaux	Femelles Mâles
FD – Chevaux de 2 ans	Femelles et Hongres Mâles
FD – Chevaux de 3 ans montés	Femelles et Hongres Mâles

7.2.2 Conditions de participation

Conformément au règlement général de France Dressage, peuvent participer aux Espoirs du Dressage, les chevaux répondant aux critères suivants :

- Qualifiés lors des épreuves qualificatives définies dans le présent règlement.
- Les foals chevaux classés « Elite » lors des championnats de France 2022, avec la note de 80 % et plus, sont qualifiés d'office pour la finale des championnats de France 2024.
- Les foals poneys classés « Elite » et « Excellent » avec la note de 77% et plus, lors des championnats de France 2022, sont qualifiés d'office pour la finale des championnats de France 2024.
- Les 2 ans chevaux classés « Elite » lors des championnats de France 2023, avec la note de 80 % et plus, sont qualifiés d'office pour la finale des championnats de France 2024.
- Les 2 ans poneys classés « Elite » et « Excellent » avec la note de 77% et plus, lors des championnats de France 2023, sont qualifiés d'office pour la finale des championnats de France 2024.
- Depuis 2023 : les foals issus d'un ou 2 parents labellisés ne sont plus qualifiés d'office et doivent de ce fait être présentés à un juge pour obtenir leur qualification.

7.2.3 Ateliers et coefficients

Pour les foals et 2ans :

Modèle – 40%	Attache tête -encolure – 5%
	Profil Avant - Epaule – Avant-Bras - 5%
	Garrot - Dos - Rein - 5%
	Croupe - Bassin - Cuisse - 5%
	Membres - 5%
	Aplombs Antérieurs - 2,5%
	Aplombs Postérieurs - 2,5%
	Impression d'Ensemble - Perspectives - 5%
	Chic - 5%
Allures en liberté – 60%	Pas – 20%
	Trot – 20%
	Galop – 20%

Pour les 3ans :

Ateliers en liberté - 50%	Modèle – 40%	Attache tête -encolure – 5%
		Profil Avant - Epaule – Avant-Bras - 5%
		Garrot - Dos - Rein - 5%
		Croupe - Bassin - Cuisse - 5%
		Membres - 5%
		Aplombs Antérieurs - 2,5%
		Aplombs Postérieurs - 2,5%
		Impression d'Ensemble - Perspectives - 5%
		Chic - 5%
Allures en liberté – 60%	Pas – 20%	
	Trot – 20%	
	Galop – 20%	
Atelier monté - 50%	Allures montées – 30%	Pas – 25%
		Trot – 25%
		Galop – 25%
		Impression générale – 25%

7.2.4 Déroulement des épreuves

Les ateliers des allures en liberté et du modèle se font “à l’aveugle” : les poulains sont présentés par des présentateurs engagés par France Dressage.

Atelier des allures en liberté : le poulain rentre en main dans le ring de présentation. Dans un premier temps, il est lâché pour la présentation en liberté au trot et au galop. Le poulain est récupéré par le présentateur et présenté en main pour l’évaluation du pas. L’évaluation du trot pourra également s’effectuer en main, à la demande du jury.

Le jugement de la locomotion s’apprécie en fonction de la discipline du dressage.

A la suite, le poulain est présenté au modèle.

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Arrêt d’un côté puis l’autre,
- Plusieurs aller/retour au pas face au jury,
- Sortie au pas ou au trot.

Atelier des allures montées : pour l'atelier des allures montées, c'est le cavalier habituel du cheval qui le présente sous la selle. Il déroule une reprise sur un rectangle de dressage. Le texte de la reprise est disponible sur le site de France Dressage : https://www.france-dressage.org/files/ugd/13e213_95224230bf274fc5aaa749de8bf7ebe3.pdf

7.2.5 Sélection approbation mâles de 3 ans

Les épreuves des Espoirs du Dressage pour les mâles de 3 ans Selle Français servent de support pour la sélection pour le testage en vue de l'approbation Selle Français.

Dans un objectif de caractérisation morphologique détaillée des reproducteurs mâles et de cohérence avec les étalons de CSO, les candidats sont évalués par un jury SF spécifique en plus du jury du Championnat France Dressage.

Les expertises sont ensuite présentées à la commission d'approbation : les mâles ayant reçu un avis favorable sont admis à participer à la session de testage des mâles de 3 ans. Celle-ci se déroule à la fin de l'année de 3 ans comme décrit au §3. du présent règlement.

7.2.6 Résultats, classements et rappels

Les chevaux seront notés selon une grille établie par France Dressage, sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire.

Dotations en annexe 6.

Annexe 1 : labellisation des poulinières

Objectif : la labellisation Selle Français des poulinières des autres Stud-Books leur permet de produire en Selle Français quand elles sont croisées avec des étalons approuvés Selle Français.

a) Juments concernées

Conformément aux dispositions de l'article 3.2 du règlement technique du Livre Généalogique de la race Selle Français, sont concernées par la labellisation :

- Les femelles de races étrangères issues d'un Stud-Book de la WBFSH ou reconnues dans l'U.E,
- Depuis 2018 les juments de races constitutives du Selle Français : Pur-sang, Anglo-Arabe, Demi-sang Anglo-Arabe, Arabe, Demi-sang arabe, Cob Normand, Trotteur Français ou CSAN sont automatiquement labellisées Selle Français,
- Les femelles de races poneys disposant de performances les classant dans les 5% meilleures de la population par leur indice en compétition (poneys ou chevaux) ou de performances internationales du plus haut niveau, peuvent exceptionnellement être présentées à la Commission d'approbation qui décidera ou non de leur labellisation.

b) Performances requises

Les juments candidates à la labellisation doivent justifier :

- Soit d'un indice en compétition (ICC – IDR ou ISO) supérieur ou égal à 110 ou des performances internationales attestées dans la base de données FEI (classements : en CSO : épreuves 130 au minimum ; en CCE CIC 2* ; en Dressage 68% en reprises internationales St Georges ou inter 1),
- Soit d'une expertise du modèle et des allures selon le protocole des concours d'élevage pour poulinières justifiant d'une note supérieure ou égale à 13/20.

c) Déroulement de l'expertise

Pour les juments basées en France Métropolitaine :

- Soit sur un rassemblement Selle Français,
- Soit à l'occasion d'une expertise à domicile organisée par le Stud-Book Selle Français.

Pour les juments basées hors France Métropolitaine : l'expertise peut être réalisée sur la base de photos et de vidéos sur demande auprès du Stud-Book Selle Français.

d) Constitution & validation du dossier de labellisation

Le dossier de labellisation est constitué :

- Du formulaire de demande de labellisation,
- De la copie du pedigree : carnet ou page SIRE,
- Du justificatif d'indice de performance pour les juments indicées 110 et plus ou la grille d'expertise établie par un juge Selle Français justifiant d'une note supérieure ou égale à 13/20,
- Du règlement à l'ordre du Stud-Book Selle Français.

Après la remise du dossier complet, le Stud-Book Selle Français statue sur la labellisation de la poulinière. Il informe le SIRE et le propriétaire à qui il envoie un certificat de labellisation.

Annexe 2 : inscription Selle Français à titre initial

Objectif : l'inscription au Stud-Book Selle Français à titre initial permet aux chevaux inscrits au registre Origine Constatée (OC) ou Cheval de Selle (CS) qui satisfont aux conditions de croisements et/ou de performances d'être inscrits au livre généalogique du Stud-Book Selle Français.

a) Chevaux concernés

Conformément aux dispositions de l'article 3.2 du règlement technique du Livre Généalogique de la race Selle Français, un propriétaire peut demander l'inscription à titre initial dans le Livre Généalogique de la race Selle Français d'un cheval « cheval de selle (CS) » ou « origine constatée (OC) » s'il présente les caractéristiques suivantes :

- **Inscriptions à titre initial**

- Soit il est issu de deux parents facteurs de SF,
- Soit il est issu d'un étalon ayant disposé des performances requises à l'article 4.4. du Livre Généalogique de la race Selle Français, à un moment quelconque de sa vie et avoir fait l'objet d'une évaluation positive de la commission d'approbation du Stud-Book Selle Français.

- **Inscriptions à titre initial sur performance**

S'il ne répond pas aux conditions précédentes :

- Soit il est lui-même titulaire d'un indice de performances minimum de 110,
- Soit il a obtenu la note minimum globale de 15/20 lors d'un concours d'élevage Modèle et Allures à 2 ou à 3 ans,
- Soit, pour une jument, elle a produit au moins deux chevaux ayant obtenu un indice de performance (ISO, ICC, IDR) d'au minimum 110, ou un cheval ayant obtenu un indice de performance (ISO, ICC, IDR) d'au minimum 120,
- Pour les foals présentant des aptitudes pour la discipline du dressage :
 - A partir de 2024, soit il est issu d'un père inscrit dans un Stud-Book de la WBFSH et d'une mère SF ou races constitutives du SFO ou WBFSH labellisée SF sur le circuit dressage ou OC labellisée SF sur le circuit dressage, et il a obtenu une note minimum de 75% lors d'une qualificative Dressage ou lors du championnat Les Espoirs du Dressage,
 - A partir des naissances 2025, soit il est issu d'un père inscrit dans un Stud-Book de la WBFSH approuvé pour le dressage dans la section principale de son Stud-Book d'origine et d'une mère SF ou races constitutives du SFO ou WBFSH labellisée SF sur le circuit dressage ou OC labellisée SF sur le circuit dressage.

Aucun des deux reproducteurs ne devra être d'origine non constatée (ONC).

b) Performances requises

- **Inscriptions à titre initial**

Obtenir une note minimale de 13/20 lors d'une évaluation au modèle (grille modèle foals ou modèle poulinières ou modèle)

- **Inscriptions à titre initial sur performance**

- Obtenir un indice de performances minimum de 110 à partir de 4 ans

Ou

- Obtenir la note minimum globale de 15/20 lors d'un concours d'élevage Modèle et Allures à 2 ou à 3 ans.

c) Déroulement de l'expertise

	Inscription à titre initial	Inscription à titre initial sur performance
Foals et yearling :	Expertise au modèle. Sur un rassemblement Selle Français ou lors d'une expertise à domicile.	Expertise modèle et allures. Foals de Dressage uniquement Engagement en qualificative sur le circuit dressage ou au Championnat de France, Les Espoirs du Dressage
Femelles de 2 et 3 ans	Expertise au modèle. Sur un rassemblement Selle Français ou lors d'une expertise à domicile.	Expertise sur la totalité des ateliers. Engagement sur un concours officiel au sein d'une section réservée.
Mâles de 2 et 3 ans	Expertise au modèle. Sur un rassemblement Selle Français ou lors d'une expertise à domicile.	Expertise sur la totalité des ateliers. Engagement sur un concours officiel au sein d'une section réservée.
Hongres 2 ans	Expertise au modèle. Sur un rassemblement Selle Français ou lors d'une expertise à domicile.	Expertise sur la totalité des ateliers. Engagement sur un concours officiel, dans une section "Entraînement" sur demande au préalable au Stud-Book Selle Français.
Hongres 3 ans	Expertise au modèle. Sur un rassemblement Selle Français ou lors d'une expertise à domicile.	Expertise sur la totalité des ateliers. Engagement sur un concours officiel au sein d'une section réservée.

d) Constitution et validation du dossier d'inscription à titre initial

• Inscriptions à titre initial

Le dossier de d'ITI est constitué :

- Du formulaire de demande d'ITI,
- De la copie du pedigree : carnet ou page SIRE,
- De la grille d'expertise au modèle établie par un juge Selle Français et justifiant d'une note supérieure ou égale à 13/20,
- Le règlement à l'ordre du Stud-Book Selle Français.

• Inscriptions à titre initial sur performance

Le dossier de d'ITI sur performance est constitué :

- Du formulaire de demande d'ITI sur performances,
- De la copie du pedigree : carnet ou page SIRE,
- Du justificatif d'indice de performance pour les chevaux indicés 110 ou le protocole de notes obtenu en concours d'élevage et justifiant d'une note globale supérieure ou égale à 15/20 ou les justificatifs d'indice de la production.

- Le règlement à l'ordre du Stud-Book Selle Français.

Après la remise du dossier complet, le Stud-Book Selle Français statue sur l'inscription à titre initial du cheval.

En cas de succès, le propriétaire reçoit :

- Une étiquette Selle Français à apposer sur le livret du cheval,
- Un certificat d'inscription à titre initial Selle Français.

Tous les dossiers d'inscription à titre initial devront être finalisés avant la clôture des engagements pour une participation aux finales Selle Français et avant le 30 Novembre pour une éligibilité aux encouragements Selle Français de l'année en cours et à suivre (aucun effet rétroactif).

Annexe 3 : note d'orientation du jugement des mâles en commission d'expertise

a) La sélection des candidats étalons de 2 et de 3 ans

La sélection se fait sur le phénotype et les critères génétiques. Il faut rechercher des étalons à vocation sportive qui produiront des chevaux de sport commerciaux.

On doit rechercher des étalons harmonieux, bien construits, équilibrés dans leurs allures, avec de la propulsion, une bonne aptitude et technique de saut, avec un pedigree intéressant et une bonne souche maternelle, pour la discipline envisagée.

Les évaluations et la sélection des mâles de 2 et 3 ans sont détaillées dans le §3 du règlement des concours d'élevage de la race Selle Français.

b) Pour les commissions d'expertise des mâles de 4 ans et plus

• Pour le CSO et CCE :

Les critères mentionnés ci-dessus restent recherchés mais plus un étalon avance en âge, plus ses performances et aptitudes sportives prennent d'importance pour l'approbation en CSO et CCE.

Les chevaux sont évalués selon une combinaison de leur modèle, de leur locomotion, de leur aptitude à l'obstacle (CSO et CCE), de leurs performances (indices et performances internationales), de leurs origines (notamment de leur souche maternelle) selon l'échelle suivante :

	4 ans	5 ans	6 ans et plus
Modèle	35%	30%	25%
Aptitudes à l'obstacle	45%	50%	55%
Locomotion	20%	20%	20%

• Pour le dressage :

Les chevaux sont évalués selon une combinaison de leur modèle, de leur locomotion, de leurs performances (indices et performances internationales), de leurs origines selon l'échelle suivante :

	Toutes catégories d'âge
Modèle – 40%	
	Pas 25%
	Trot :25%
	Galop :25%
Locomotion – 60%	Impression d'ensemble : 25%

A cette évaluation s'ajoutent les critères génétiques (notamment de lignée maternelle cf. Annexe 4) et le niveau de performance global (derniers indices connus).

A l'issue des expertises, la Commission d'expertise répartit les mâles évalués en trois catégories :

- Candidats étalons avec « avis favorable »
- Candidats étalons « en discussion »
- Candidats étalons avec « avis défavorable ».

Cet avis est transmis à la commission d'approbation du Stud-Book Selle Français qui décide de l'approbation ou de l'ajournement de chaque candidat.

c) Déroulement de la commission d'expertise

La commission d'expertise se déroule conformément à l'article.5.2 du règlement technique du Livre Généalogique de la race Selle Français.

- **Composition de la commission d'expertise :**

La commission d'expertise est composée d'au moins deux membres du corps des juges Selle Français désignés par le président du Stud-Book Selle Français. Le président du Stud-Book peut y adjoindre des personnes en tant qu'experts.

- **Rôle de la commission d'expertise :**

La commission d'expertise :

- Examine les dossiers des chevaux satisfaisant aux conditions d'accession à la Commission d'expertise chargée de l'évaluation,
- Réalise l'évaluation des candidats lors des compétitions et des rassemblements,
- Émet un avis qu'elle transmet à la Commission d'approbation du Stud-book en charge de prononcer l'approbation ou l'ajournement des candidats.

Annexe 4 : évaluation des lignées maternelles

L'évaluation de la lignée maternelle d'un cheval est basée sur les performances sportives propres des 5 premières générations maternelles (1^{ère} mère, 2^{ème} mère, 3^{ème} mère, 4^{ème} mère, 5^{ème} mère ») ainsi que celles de leur production directe (fils et filles).

Elle est réalisée de façon suivante :

1/ Pour chacune des cinq générations, le calcul des points d'une poulinière est la somme des points obtenus à partir :

a) de ses propres indices de performances d'au minimum 120 (ISO, ICC, ou IDR pour le dressage) en les traduisant selon l'échelle continue suivante :

- ISO 120 = 2 points,
- 121 = 2,1 points,
- 130 = 3 points, ...
- 175 = 7,5 points

b) des indices de performances de ses produits directs (fils ou fille) selon la même méthode.

2/ Le total des points de la lignée maternelle d'un cheval est obtenu par la somme pondérée suivante :

- Points de la mère comptés à **100 %**
- Points de la 2^e mère comptés à **100 %**
- Points de la 3^e mère comptés à **75 %**
- Points de la 4^e mère comptés à **50 %**
- Points de la 5^e mère comptés à **25 %**

3/ Evaluation finale :

- Les lignées maternelles avec 50 points et plus reçoivent une note de **10/10**
- Les lignées maternelles entre 40 et 49,99 points reçoivent une note de **9/10**
- Les lignées maternelles entre 30 et 39,99 points reçoivent une note de **8/10**
- Les lignées maternelles entre 20 et 29,99 points reçoivent une note de **7/10**
- Les lignées maternelles entre 15 et 19,99 points reçoivent une note de **6/10**
- Les lignées maternelles entre 10 et 14,99 points reçoivent une note de **5/10**
- Les lignées maternelles avec moins de 10 points reçoivent une note de **4/10**

Remarques :

- ➔ La méthode retenue met particulièrement en valeur les lignées dans lesquelles les poulinières sont à la fois performantes et issues de poulinières productrices de performants.
- ➔ Pour les souches pur-sang anglais de course, même si le calcul est souvent peu significatif, l'information est intéressante pour les éleveurs à la recherche de sang. De même les lignées maternelles étrangères ne peuvent être renseignées qu'une fois testées en France.

4/ Bonification :

Selon les épreuves, une bonification lignée maternelle pourra être ajoutée au total des notes du concours selon l'échelle suivante :

Lignée maternelle à 10/10 :	Bonification de + 0,20 pt
Lignée maternelle à 9/10 :	Bonification de + 0,15 pt
Lignée maternelle à 8/10 :	Bonification de + 0,10 pt
Lignée maternelle à 7/10 :	Bonification + 0,05 pt
Lignée maternelle inférieure à 7/10 :	Pas de bonification

Exemple :

A = points propres

B= points de la production

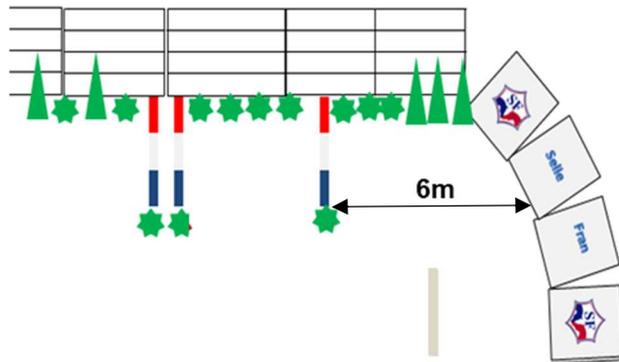
Cheval	100% Mère	100% 2 ^{ième} Mère	75% 3 ^{ième} Mère	50% 4 ^{ième} Mère	25% 5 ^{ième} Mère	Total points pondérés
Points	Nombre de points A+B	Nombre de points A+B	Nombre de points A+B	Nombre de points A+B	Nombre de points A+B	= 100% mère 100% 2^{ième} mère +75% 3^{ième} mère +50% 4^{ième} mère +25% 5^{ième} mère

Annexe 5 : schémas des dispositifs

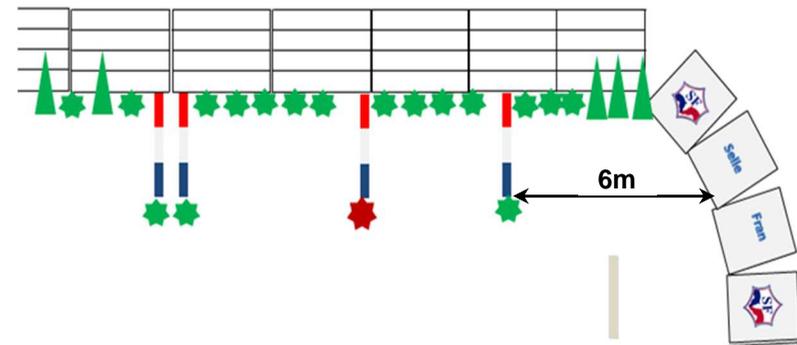
- 1/ Tous les obstacles sont appelés par des barres posées sur des supports de 10cm environ,
- 2/ Les distances sont mesurées entre les barres supérieures de chaque plan,
- 3/ Ces distances pourraient être adaptées selon la qualité du sol, la luminosité, les conditions (extérieur ou intérieur, les dimensions du rond). La décision est prise conjointement par le président du jury, après consultation des juges et du responsable du rond d'Havrincourt.
- 4/ Les hauteurs sont données à titre indicatif pour hauteur maximum.

Selon les circuits, deux options sont possibles :

Option 1 : ligne à 2 obstacles



Option 2 : ligne à 3 obstacles



Femelles Selle Français de 2ans – Qualificatives

Concours qualificatifs Femelles SF 2 ans

La distance se mesure entre la barre de l'obstacle de réglage et la barre du premier plan de l'oxer

Saut en liberté

DISPOSITIF DE 2 OU 3 OBSTACLES ; au choix de la Région

2 OBSTACLES :



Saut en liberté

OU 3 OBSTACLES :

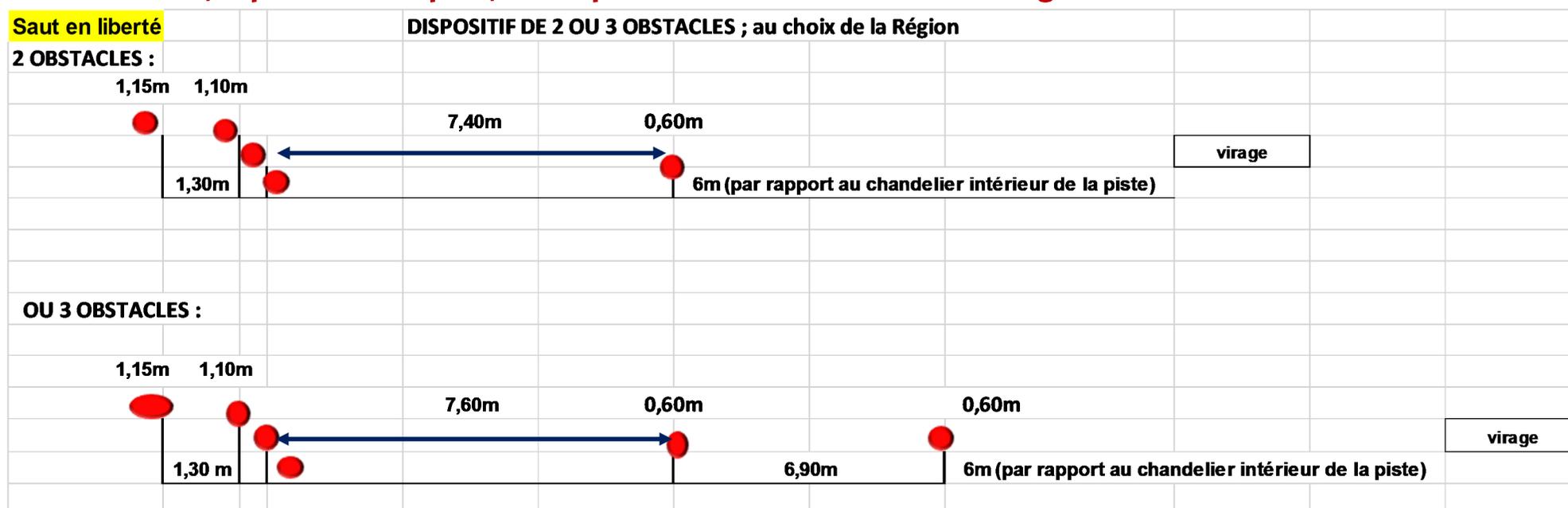


N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage

Femelles Selle Français de 2ans – Finale

Finale Evenement Femelles SF de 2 ans									
La distance se mesure entre la barre de l'obstacle de réglage et la barre du premier plan de l'oxer									
Saut en liberté									
1,10m	1,05m								
		7,50m		0,60m			0,60m		
									virage
	1,30m				6,80m		6m (par rapport au chandelier intérieur de la piste)		
N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des pouliches									

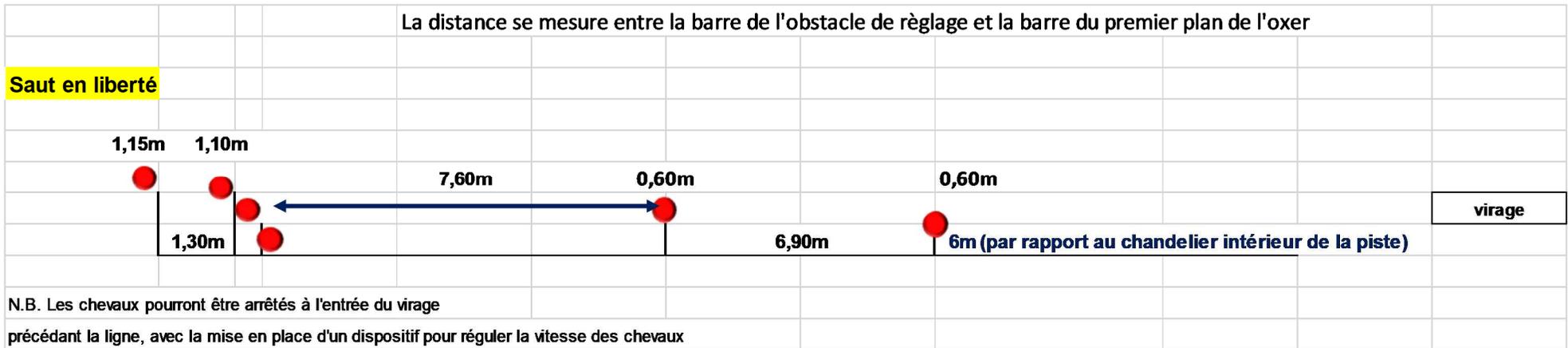
Femelles 3ans ; Espoirs du Complet ; 3ans Sport – Qualificatives locales et régionales



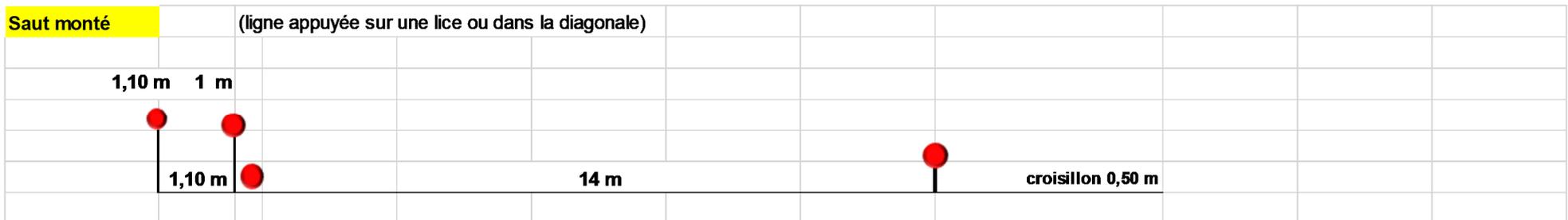
Espoirs du Complet ; 3ans Sport – Qualificatives locales et régionales



Femelles 3ans ; 3ans Sport – Finale



3ans Sport – Finale



Espoirs du Complet – Finale

Finale 3 ans CCE

La distance se mesure entre la barre de l'obstacle de réglage et la barre du premier plan de l'oxer

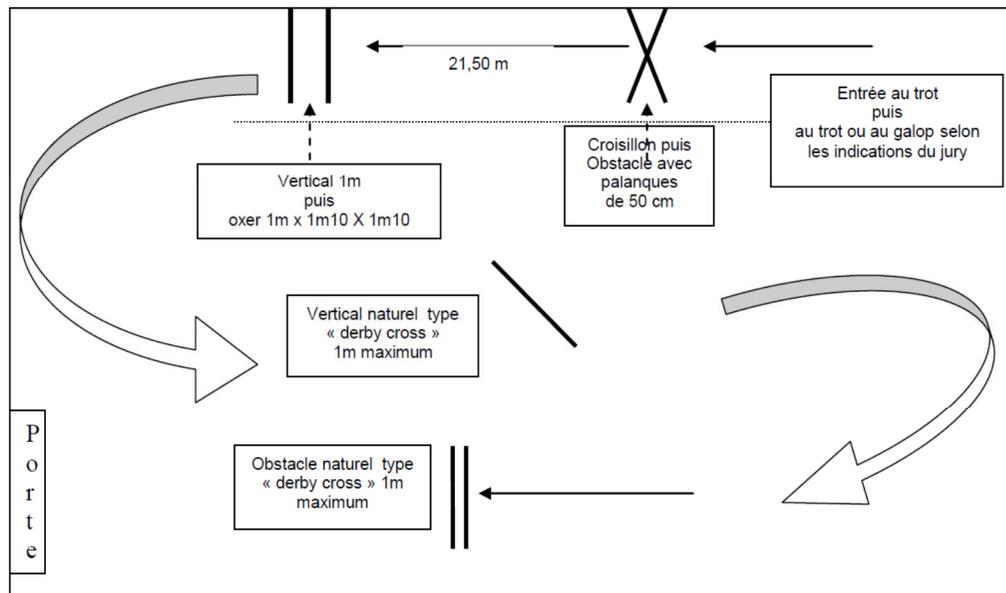
Saut en liberté



N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage

précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des chevaux

Saut monté



Mâles Selle Français de 2ans – qualificatives

Qualificatives Mâles de 2 ans

La distance se mesure entre la barre de l'obstacle de réglage et la barre du premier plan de l'oxer

Saut en liberté



Mâles Selle Français de 2ans – championnat

Finale Mâles

La distance se mesure entre la barre de l'obstacle de réglage et la barre du premier plan de l'oxer

Saut en liberté



N.B. Les chevaux pourront être arrêtés à l'entrée du virage

précédant la ligne, avec la mise en place d'un dispositif pour réguler la vitesse des chevaux

Mâles Selle Français de 3ans – qualificatives

Qualificatives Mâles de 3 ans

La distance se mesure entre la barre de l'obstacle de réglage et la barre du premier plan de l'oxer

Saut en liberté



Saut monté

1/ Un croisillon d'environ 50 à 60cm avec une barre de réglage, à main gauche le long de la piste

2/ A main gauche dans la diagonale, une ligne composée :



3/ A main droite 1 obstacle isolé de type droit appelé ouxer, bien encadré, aux côtes équivalentes,

Soit une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant x 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1 m

Annexe 6 : programme d'encouragements Selle Français

Afin de soutenir les éleveurs de Selle Français et d'améliorer la sélection du Selle Français selon les axes du programme d'élevage, le Stud-Book Selle Français met en place le programme d'encouragement suivant.

Il bénéficie aux chevaux participant aux épreuves d'élevage.

Pour prétendre à l'encouragement, le **propriétaire** du cheval doit être à jour (pour l'année concernée) :

- De son adhésion à l'association organisatrice du concours,
- De son adhésion au Stud-Book Selle Français,

Le propriétaire doit déclarer la propriété de son cheval sur son compte SHF avant l'engagement au concours d'élevage ou au plus tard avant la validation des résultats du concours primé.

L'encouragement sera versé sur le compte **engageur SHF** utilisé lors de l'engagement du cheval.

Les montants seront confirmés en fin d'année en fonction de l'enveloppe d'encouragements attribuée au Stud-Book Selle Français.

a) Encouragements sur les circuits Selle Français

	Epreuve locale	Epreuve régionale	Finale Nationale
Un foal Selle Français déclaré	Pour les juments non éligibles à la PACE : 45€, Pour les juments éligibles à la PACE : prime PACE + encouragement SFO et PGA	-	Dotation de 12 000€ attribuée, jusqu'à 3 000€ par section. La première moitié de chaque section est primée. + surprime PGA
Une pouliche Selle Français de 2ans (circuit Evènement Femelle)	45€	-	Dotation de 6 000€. Les 25% meilleures sont primées. +500€ pour la meilleure note de saut en liberté. +500€ pour la meilleure note de modèle.
Une pouliche Selle Français de 3ans (circuit Evènement Femelle)	-	-	Dotation de 6 000€. Les 25% meilleures sont primées. +500€ pour la meilleure note de saut en liberté. +500€ pour la meilleure note de modèle.
Un poulain de 3ans Selle Français ou Anglo-Arabe (circuit Espoirs du Complet)	-	-	Dotation de 3 000€. Les 25% meilleurs sont primés.
Un hongre ou pouliche de 3ans (circuit 3ans Sport)	-	De 250 à 500€ pour les 50% meilleurs.	Dotation jusqu'à 6 000€. Les 25% meilleurs sont primés.
Un 0-3ans Selle Français de Dressage (circuit Dressage)	-	-	Dotation de 1 800€. Les 3 meilleurs de chaque section sont primés. + dotation France Dressage (cf règlement général de France Dressage).

b) Prime d'aptitude à la compétition équestre (PACE)

Les Prime d'Aptitude à la Compétition Équestre (PACE) ont pour objet :

- De favoriser la mise à la reproduction des juments ayant prouvé leur qualité en compétition,
- De favoriser la mise à la reproduction des jeunes juments dont certains apparentés ont prouvé leur qualité en compétition,
- De favoriser le maintien à la reproduction de juments dont la production a montré de la qualité en compétition.

Conditions Générales

En complément du règlement général SHF de la Prime d'Aptitude à la Compétition Équestre : La Prime d'Aptitude à la Compétition Équestre (PACE) est versée **à l'engageur** de la poulinière / du poulain lors du concours foals concerné.

Pour bénéficier de la PACE une jument doit :

1. Être suitée d'un produit remplissant les conditions d'inscription au Stud-Book Selle Français à la date du 1^{er} décembre et ayant été identifié par un identificateur habilité.
2. Avoir été caractérisée (2 ans, 3 ans ou poulinière) au moins une fois,
3. Avoir son produit présenté dans l'année sur un concours foals Selle Français,
4. Ne pas avoir déjà bénéficié 6 fois dans sa carrière de poulinière de la PACE à compter de l'année 2012.

Toutefois, si la jument meurt avant le concours et que le produit survit, le droit à la prime reste acquis sous réserve qu'un certificat vétérinaire soit adressé à la SHF avant le concours et que le poulain soit présenté en concours de foals.

Montant de l'unité

Le montant de l'unité de prime varie en fonction :

- Du nombre de juments primables (nombre d'unités total),
- Du montant de l'enveloppement d'encouragement affecté.

Attribution des points PACE

• Attribution de points sur performances propres

Des points sont décernés à une jument ayant obtenu au cours des années précédentes un indice annuel sur performances en CSO, CCE ou Dressage **égal ou supérieur à 110** ou une équivalence. Le nombre de points dépend du niveau de l'indice selon l'échelle suivante :

Indice 110 à 119	1 point
Indice 120 à 129	2 points
Indice 130 à 139	3 points
Indice 140 à 149	4 points

• Attribution de points sur performances de la descendance

1 point est décerné à une jument pour chacun de ses produits ayant obtenu au cours d'une des années précédentes un indice annuel sur performances en CSO, CCE ou Dressage **égal ou supérieur à 120** ou une équivalence. Ces points peuvent se cumuler entre eux au titre de la même jument et de la même année.

- **Attribution de points sur performances des ascendants**

Si la jument répond à l'une des 2 conditions précédentes (indice propre supérieur ou égal à 110 ou produits indicés égal ou supérieur à 120) et si la mère est titulaire d'un indice supérieur ou égal à 120, elle donne droit à **1 point**.

- **Attribution de points sur performances des collatéraux**

Si la jument répond à l'une des 2 conditions précédentes (indice propre supérieur ou égal à 110 ou produits indicés égal ou supérieur à 120) et si les collatéraux sont titulaires d'un indice supérieur ou égal à 120, ils donnent droit à des points selon la règle :

- Chaque propre frère ou sœur donne droit à **1 point**,
- Chaque demi-frère ou sœur donne droit à **0.5 point**.

- **Performances internationales**

Un classement assorti d'un prix obtenu sous couleur étrangère dans les compétitions internationales de niveau ** au minimum (CSO, CCE, Dressage) dont le programme est publié au bulletin officiel de la FEI équivaut à l'indice 140 pour les juments.

Transfert D'embryons

Les juments en transfert d'embryon sont considérées, pour l'attribution de la PACE, comme des poulinières à l'élevage, même si parallèlement elles poursuivent une carrière de compétition. En conséquence, elles peuvent bénéficier de la PACE dans les mêmes conditions que les poulinières à l'élevage, à condition que le ou les produits issus du transfert soient présentés en concours de foals. Si une jument titulaire de points PACE a plusieurs poulains issus de transfert d'embryons la même année, elle bénéficiera d'autant de PACE qu'elle a de poulains identifiés et présentés en rassemblement. Cependant ce bénéfice de plusieurs PACE la même année sera décomptée du quota de six poulains.

Points PACE et encouragement financier

Les points PACE sont convertis en unité de primes donnant lieu à l'encouragement financier
Définition du nombre d'unités de primes :

Points propres		Jeune poulinière bénéficiant des points de la mère	
3 points PACE	2 unités de prime	3 points PACE	2 unités de prime
4 points PACE	3 unités de prime	4 points PACE	3 unités de prime
5 points PACE et +	4 unités de prime	5 points PACE et +	4 unités de prime

Une jument peut bénéficier de quatre unités de primes au maximum.

c) Encouragement à l'utilisation des jeunes poulinières

Une jument âgée de 7 ans ou moins (saillie à 6 ans et naissance à 7 ans) dont la mère est titulaire d'au moins 3 points (à l'exclusion de celui que sa fille peut lui procurer) bénéficie de la totalité des points de sa mère (à l'exclusion de celui que sa fille peut lui procurer) sans l'obligation de répondre aux conditions de performances.

Ces points sont, le cas échéant, cumulables avec les points obtenus par performances propres ou sur performances des descendants.

Cette jument ne bénéficie plus alors des points fournis par ses frères et sœurs.

d) Promotion du « Selle Français Originel »

Les juments produisant un poulain « Selle Français Originel » c'est-à-dire dont les ascendants à la 4^{ème} génération sont constitués uniquement de courants de sang constitutifs du Selle Français (SF, AA, PS, AR, TF, DS, Cob Normand, CSAN) bénéficient d'une multiplication **par 1,5** de leur PACE.

Si le père du produit Selle Français Originel est un jeune étalon du programme Selle Français Génétique Avenir, la prime PACE est multipliée **par 2**.

La liste des étalons éligibles pour les saillies de la saison en cours est publiée annuellement sur le site www.etalonsf.fr

e) Programme « Génétique Avenir » (PGA)

Le programme « Selle Français Génétique Avenir » a pour objectif d'encourager les éleveurs à utiliser les jeunes étalons approuvés Selle Français pour permettre leur testage et réduire l'intervalle entre les générations.

Il est mis en place en partenariat entre le Stud-Book Selle Français et les étalonniers (Association Syndicale des Etalonniers Particuliers - ASEP).

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les naisseurs doivent être à jour de leur adhésion au Stud-Book Selle Français l'année de naissance du produit pour bénéficier des trois volets du Programme Génétique Avenir.

Etalons Éligibles

Sont éligibles les étalons approuvés Selle Français, dans leurs 3 premières années de saillie et âgés de 9 ans et moins l'année de la saillie.

Sont comptées comme 3 premières années de saillie, la première année de reproduction du cheval en France (carnet de saillie délivré par SIRE) quel que soit le stud-book ou registre de production et les deux suivantes (même si l'étalon n'a pas d'activité de reproducteur durant celles-ci).

La liste des étalons éligibles pour les saillies de la saison en cours est publiée annuellement sur le site www.etalonsf.fr

Les trois mesures d'incitation

Le programme comprend trois mesures d'incitation en faveur des naisseurs.

- **Bonification de la PACE**

La PACE est multipliée :

- Par 2 si un éleveur utilise un jeune étalon et produit un poulain Selle Français Originel,
- Par 1,5 pour les autres jeunes étalons.

- **Surprimes pour les foals participant à la Finale Nationale**

Les foals Selle Français, issus d'étalons éligibles au programme « Selle Français Génétique Avenir » l'année de la saillie, bénéficient de surprimes établies de la manière suivante : les foals participant aux Championnats de France des foals bénéficieront d'une prime d'une valeur maximale de 500€.

Un foal pourra bénéficier de la prime pour un seul championnat : CSO ou Dressage.

Le montant de ces primes est décidé annuellement par le CA du Stud-Book Selle Français selon l'enveloppe disponible et le nombre de poulains éligibles.

- **Surprimes à la réussite pour les produits des jeunes étalons lors des finales jeunes chevaux SHF 4 -5 et 6 ans**

Les jeunes chevaux Selle Français de 4, 5 et 6 ans issus d'étalons éligibles au programme « Selle Français Génétique Avenir » l'année de la saillie, bénéficient :

- D'une surprime s'ils sont qualifiés pour la finale du cycle classique en CSO, CCE ou Dressage,
- D'une 2^{ème} surprime s'ils sont performants lors de leur finale à savoir :
 - CSO : double sans faute à 4 ans ; qualifié pour la dernière manche de la finale du Championnat à 5 ou 6 ans,
 - CCE : obtient une mention ELITE, EXCELLENT ou TRÈS BON lors de la finale,
 - Dressage : qualifié pour la reprise finale du championnat à 4, 5 ou 6 ans.

Un jeune cheval pourra bénéficier d'une prime PGA dans une seule discipline : CSO, CCE ou Dressage.

La prime est versée aux naisseurs qui doivent être à jour de leur cotisation au Stud-Book SF l'année de naissance de leur poulain ou l'année de la Finale (au 1^{er} décembre).